

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HÉRICOURT VILLE D'HÉRICOURT ET VILLAGES

Magazine d'information / n°09 / automne 2019



TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

**Le Bassin d'apprentissage
de la natation scolaire
est ouvert**



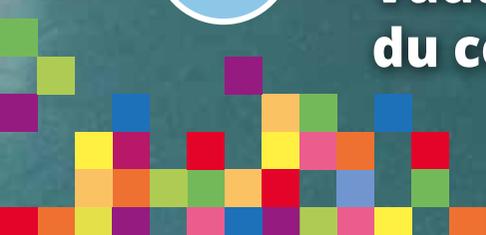
TRAVAUX VILLE

**1 300 000 € de travaux
pour la voirie**



VILLAGES

**Echenans-sous-Mont-
Vaudois, requalification
du coeur de village**



Le bassin d'apprentissage de la natation scolaire est ouvert !

Lundi 16 septembre 2019, le nouveau bassin d'apprentissage de la natation scolaire est entré en fonction. Ce sont les écoliers du pôle éducatif de Coisevaux qui ont eu le privilège de l'utiliser pour la première fois.



Les deux bassins pour un apprentissage de qualité

Le nouveau bassin d'apprentissage est mis à la disposition de l'ensemble des écoles primaires du Pays d'Héricourt, des élèves de sixième du Collège Pierre et Marie Curie et du Collège Saint-Joseph, mais également de l'ADAPEI et de l'association multisports, bien-être, relaxation (AMBR). Un planning a été établi pour satisfaire les besoins de l'ensemble de ces institutions.

UN BASSIN POUR TOUS LES ENFANTS DU PAYS D'HERICOURT

Chaque école primaire du Pays d'Héricourt dispose de douze créneaux horaires, de quoi permettre aux enfants un apprentissage de qualité. Les transports sont assurés par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Pour les écoles de la Commune d'Héricourt le chauffeur et le bus de la ville sont mis à disposition, en ce qui concerne le transport des enfants des villages, un marché a été passé par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

DEUX BASSINS ADAPTES A L'USAGE DES ENFANTS

Le nouveau bassin est exclusivement dédié à l'apprentissage de la natation dans un cadre scolaire. L'équipement a été réalisé en béton hydrofuge et sa charpente métallique repose sur une structure béton.

La surface globale de cette nouvelle infrastructure est de 852,12 m², elle est équipée de deux bassins, chacun en capacité de recevoir une classe.

Ces deux bassins, l'un de 9m X 9m et l'autre de 16,60 m X 6,40 m ont une profondeur de 1,25 m. Conçus en acier inoxydable avec des plaques soudées d'une épaisseur de 2,5 mm, ils forment une cuve étanche. Leur durée de vie est supérieure à une structure carrelée. Leur entretien est moins onéreux car l'inox n'est pas poreux. Ils se nettoient vite avec un gain de temps important au moment des vidanges.

Les cours de natation sont assurés par deux maîtres nageurs sauveteurs employés par la Communauté de Communes. Les enseignants assistent aux cours et participent à la surveillance des enfants. Avec ce nouvel équipement adapté aux besoins des enfants, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt participe à la lutte contre les noyades qui est une priorité gouvernementale depuis 2015.

Pour information, Santé Publique France a publié le nombre de noyades estivales observées en France du 1er juin au 30 septembre 2018. Les 5 premières semaines observées (1er juin au 5 juillet) ont fait état de 552 noyades, dont 121 décès...

UNE CONSTRUCTION SUBVENTIONNEE A 80 %

1 650 000 € ont été investis dans la réalisation de cette nouvelle infrastructure. Ce projet indispensable au développement des enfants a été subventionné à 80 %. L'Etat a contribué pour 693 000 €, le Département de la Haute-Saône a alloué 310 000 € et la Région Bourgogne Franche-Comté 300 000 €. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a financé le projet à hauteur de 20 % soit 347 000 €.

Le Bassin d'apprentissage de la natation scolaire est ouvert depuis le lundi 16 septembre 2019. Il est accessible à l'ensemble des élèves des écoles primaires du Pays d'Héricourt, et des élèves de sixième du Collège Pierre et Marie et du Collège Saint-Joseph. Grâce à ses deux bassins en inox, c'est un équipement nouvelle génération dont profiteront tous les enfants dans le cadre de l'apprentissage du savoir nager. La construction du bassin d'apprentissage de la natation scolaire a été subventionnée à 80 %.

Editorial

Ces derniers mois plusieurs chantiers intercommunaux se sont achevés avec l'ouverture du troisième gymnase du Champ de Foire, de la piste cyclable de la voie du Tram, l'ouverture du bassin d'apprentissage de la natation, la nouvelle localisation de l'Odysée du Cirque à Echenans et l'ouverture du deuxième site d'exploitation pour les Jardins du Montvaudois à Verlans et Tremoins.

Sur le plan associatif, le nouvel aménagement de l'association HMS et HSAP constitue un progrès appréciable pour cette association qui œuvre en faveur de l'insertion et le développement des services à la personne (personnes âgées et personnes handicapées).

Autre action dynamique, l'association Chœur et Orchestre du Collège Pierre et Marie Curie donnera en 2021 un concert d'envergure à l'occasion de son vingtième anniversaire à l'Axone de Montbéliard avec un soutien financier essentiel de la ville d'Héricourt et de la Communauté de Communes, soit environ 25 000 €.

La Cavalerie équipement emblématique de la ville d'Héricourt accueille de plus en plus d'événements festifs ou associatifs, avec à présent plus de 30 grands événements annuels, le dernier étant le quatrième salon gastronomique en novembre. Le concert et le concours de trompette au mois de février a été un événement culturel unique et remarqué dans tout le Grand Est.

Sur le plan culturel et sportif le Forum des Associations a été un temps fort pour nos associations locales. Il rencontre chaque année de plus en plus de succès auprès des familles.

Sur le plan municipal encore, l'achèvement des travaux d'embellissement du Faubourg de Belfort marque une amélioration significative de la qualité urbaine avec une esthétique de bon aloi.

Ces travaux sont salués comme un acte important pour sécuriser la circulation et les déplacements des piétons et des cyclistes.

Trois nouvelles liaisons douces permettront de développer d'autres modes de déplacement. La voie du Tram qui devrait être prolongée en direction de Saulnot. Au départ du Lycée Aragon l'amorce d'une liaison douce du Parc de la Lizaine en direction de Bussurel et de Montbéliard est en cours de réalisation dans la plaine de la Lizaine.

Les travaux de requalification de l'avenue de Saint-Valbert prévoient également une liaison cyclable dans chaque sens.

Par ailleurs, le cabinet « Sortons du Bois » poursuit les études de réaménagement du parvis du Château en proposant des solutions novatrices pour le cœur historique d'Héricourt.

L'enfouissement des réseaux électriques sur ce secteur se poursuivra encore quelques semaines.



Sur le plan économique le Pays d'Héricourt progresse toujours, l'INSEE confirme cette dynamique locale avec une progression importante de l'emploi industriel sur notre territoire, qui fait figure d'exception dans notre Région.

Trois dossiers marquent cette fin d'année : la mise en place de transports en direction de l'Hôpital depuis début septembre, les premiers travaux du haut débit et enfin la mise en place du financement pour la réalisation de la deux fois deux voies Héricourt - Sévenans (23 millions d'euros).

Enfin les villages conduisent également des projets importants qu'ils s'agissent de l'aménagement du cœur de village à Echenans, de l'aménagement de la rue des Prés à Brevilliers, ou des nouveaux logements Seniors à Mandrevillars.

A l'approche des fêtes de fin d'année, je vous invite à venir participer à la fête de la Saint Nicolas ou des animations en centre ville vous seront proposées avec la participation des artisans et commerçants locaux. Aussi je vous convie, le samedi 14 décembre à la Cavalerie, à un agréable moment musical avec le concert d'hiver que donnera l'Orchestre d'Harmonie de la ville d'Héricourt.

Je vous souhaite par avance de bonnes fêtes de fin d'année.

Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt
Président de la Communauté de
Communes du Pays d'Héricourt

Bien cordialement

Directeur de la publication : **Fernand BURKHALTER**

Délégué à la Communication CPPH : Vice-président **Jean-Claude KUBLER** Maire de Châlonvillars.

Les articles sont rédigés en collaboration avec les Conseillers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les conseillers de la Ville d'Héricourt, les Maires des Villages, ainsi que de l'ensemble des personnels des Services Intercommunaux de la CCPh et des personnels des Services Communaux de la Ville d'Héricourt et des villages.

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : André AUBERT - Bernadette THEVENIN - Gérard CLAUDE- Jean-Claude PELISSARD - Couverture : Sébastien MANCASSOLA

Impression : Imprimerie Estimprim / Dépôt légal : Novembre 2019

L'Odyssée du Cirque investit sa nouvelle plateforme

Provisoirement installée aux Guinnottes II depuis le mois de novembre 2018, l'Odyssée du Cirque a emménagé au début du mois de septembre 2019 sur sa nouvelle plateforme de 10 000 m² qui a été construite sur la commune d'Echenans-sous-Mont-Vaudois.



L'Odyssée du Cirque sur sa nouvelle plateforme

La construction de cette plateforme de 10 000 m² qui a commencé au mois de mai 2019 s'est achevée au mois d'août 2019. Ces travaux menés tambour battant ont respecté les délais impartis.

QUATRE MOIS DE TRAVAUX ET 453 750 € INVESTIS

Le cabinet héricourtois de maîtrise d'œuvre Delplanque et Associés a élaboré le projet d'aménagement de la plateforme en concertation avec les responsables de l'Odyssée du Cirque. Les travaux de construction ont été précédés par des études de sol qui ont été effectuées par l'entreprise d'ingénierie ALIOS basée aux Guinnottes. L'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) a procédé aux études archéologiques

réglementaires. Ces opérations régies, l'entreprise ROGER MARTIN, qui a obtenu le marché après appel d'offres, s'est employée à la création de la plateforme. Ces travaux qui ont duré quatre mois ont coûté 453 750 €, subventionnés à hauteur de 80% par l'Etat (126 000 €), la Région Bourgogne Franche Comté (190 000 €) et le Département du Doubs grâce à sa politique P@c25 (47000 €). La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a contribué pour 90 750 €, soit 20 % du montant total.

Des milliers de mètres cubes de terre ont été déplacés afin d'aplanir le terrain mis à disposition par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Outre la construction de cette plateforme pour accueillir les trois chapiteaux de

l'association et les équipements dédiés, un parking de 46 places a été réalisé ainsi qu'une aire de retournement pour bus. Un accès piétonnier permettant l'accès à la zone des Guinnottes et une clôture ont été construits.

L'ODYSSEE DU CIRQUE SE RELANCE

Tenue de quitter un terrain qu'elle occupait depuis 2016 à Bavilliers, l'Odyssée du Cirque s'est installée sur la Commune d'Echenans-sous-Mont-Vaudois. Créée en 1987, cette association est spécialisée dans la formation des arts du cirque et la programmation de spectacles vivants. Elle compte actuellement cinq salariés et réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 350 000 €. Avec 250 adhérents en provenance de toute l'Aire Urbaine elle compte sur son implantation dans le Pays d'Héricourt pour se développer.

En effet l'Odyssée du Cirque, avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, du Département de la Haute-Saône, du Département du Doubs et de la Région Bourgogne Franche-Comté, entend devenir un Centre Régional des Arts du Cirque. Avec ce label, l'Odyssée du Cirque obtiendrait une reconnaissance nationale voire internationale qui ne manquerait pas de rejaillir positivement sur l'image du Pays d'Héricourt.

L'Odyssée du Cirque, association créée en 1987, est un centre dédié à la formation des arts du cirque. Elle s'est implantée à Echenans-Sous Mont-Vaudois sur une plateforme de 10 000 m² mise à disposition par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui en a commandé la réalisation pour 453 750 €.

L'Odyssée du Cirque en piste pour devenir un Centre Régional des Arts du Cirque trouvera sa place dans le paysage artistique de l'Aire Urbaine avec un rayonnement national dont profitera le Pays d'Héricourt.

Extension de la voie du Tram, le plan vélo continue

L'attractivité grandissante de la piste cyclable de l'ancienne voie du Tram ne se dément pas. Encouragée par ce beau succès, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt poursuit le programme d'aménagement de voies cyclables.

Inauguration de la piste cyclable en présence de Ziad Khoury Préfet de la Haute-Saône



La voie du Tram, qui est le premier tronçon du réseau cyclable intercommunal a été inaugurée le samedi 31 août 2019. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Ziad Khoury, Préfet de la Haute-Saône, de Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et de Dominique Chaudey, Maire d'Echenans-sous-Mont-Vaudois et vice-Président de la CCPH chargé du développement durable du tourisme et du patrimoine.

UNE ALTERNATIVE AUX DEPLACEMENTS MOTORISES

Ziad Khoury, a félicité les élus de l'intercommunalité pour cette réalisation et a confirmé le soutien de l'Etat pour la poursuite de ce programme. Fernand Burkhalter, a indiqué sa volonté de poursuivre la construction de pistes cyclables afin de proposer une alternative aux modes de déplacements motorisés, respecter l'environnement, améliorer le cadre de vie des habi-

tants du territoire et favoriser l'es-
sor du tourisme.

Depuis son ouverture au mois d'octobre 2018 la piste cyclable de l'ancienne voie du Tram connaît un véritable engouement auprès des habitants du Pays d'Héricourt. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui avait pris un peu de retard vis-à-vis des collectivités voisines de Montbéliard et Belfort entend recoller rapidement au peloton.

Sept circuits ont été identifiés avec pour priorité la connexion à la Coulée Verte et à l'Euro vélo route. Il s'agit d'irriguer le territoire de voies vertes en créant des dorsales qui permettront le maillage du territoire.

UN NOUVEAU TRONCON ENTRE COUTHENANS ET SAULNOT

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé de programmer l'extension de la piste cyclable de l'ancienne voie du Tram entre les villages

de Couthenans et de Saulnot. Ce projet de tronçon qui s'inscrit dans la continuité du programme du schéma local des voies cyclables a été retenu car il semble le plus facile à réaliser au vu de la problématique foncière.

La mise en œuvre du plan Vélo nécessite de conduire plusieurs études de tracés afin de pouvoir chaque année programmer des travaux compte tenu que les pistes cyclables sont des projets prioritairement retenus par les financeurs publics : Etat, Région Bourgogne Franche-Comté et Département de la Haute-Saône. D'ores et déjà une étude a été commanditée auprès du cabinet Delplanque, cette étude opérationnelle permettra de déposer des dossiers de demande de subvention pour la fin de l'année 2019 afin d'envisager des travaux en 2020. Dans la même logique une autre étude est programmée pour connecter le Pays d'Héricourt au Territoire de Belfort.

La piste cyclable de l'ancienne voie du Tram a été inaugurée le samedi 31 août 2019. Le programme de construction de pistes cyclables se poursuit.

Au terme de ce plan, sept circuits, identifiés dans le schéma intercommunal de liaisons douces, permettront aux cyclistes du Pays d'Héricourt de se connecter à la Coulée Verte et à l'Euro Vélo Route.

Ces programmes de construction de pistes cyclables sont des projets prioritairement retenus par les financeurs publics, Etat, Région et Département.

Artflore Paysages

Didier Grisier Paysagiste a installé le siège de sa société « Artflore Paysages » à Héricourt. Cette entreprise est spécialisée dans la conception et la réalisation d'espaces paysagers qui nécessitent peu d'entretien.



Didier GRISIER
fondateur "Artflore Paysage"

Originaire de Montbéliard, Didier Grisier est un professionnel expérimenté. Titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur en aménagement paysager, il a travaillé en Suisse ainsi que dans de nombreuses entreprises locales. Didier Grisier a aussi évolué dans la Fonction Publique de 1994 à 2000 où il a occupé des postes à responsabilité comme par exemple directeur des Services techniques de la ville d'Etupes et plus tard de la ville de Voujeaucourt.

En 2003, fort de ses différentes expériences, il fait le choix de se mettre à son compte et crée son entreprise «Artflore Paysage».

AMELIORER LE CADRE DE VIE

Installé à Bretigney dans le département du Doubs, les locaux de son entreprise et de sa résidence sont ravagés par un incendie. Didier Grisier rebondit à Brevilliers dans de nouveaux bâtiments qu'il loue dans la zone d'activités de la Preusse. Ces locaux mis en vente par leur propriétaire il est à nouveau contraint de déménager. Il décide alors d'acquérir un bien immobilier et choisit de s'installer à Héricourt dans un immeuble au 33 de la rue du Général de Gaulle.

Dans ses nouveaux locaux il aménage un bureau spacieux de 55 m² où il peut accueillir ses clients dans un cadre des plus agréables.

«Artflore Paysage» s'adresse aux particuliers, aux collectivités territoriales, aux aménageurs et aux lotisseurs. Le rayon d'action de l'entreprise s'étire sur tout le Grand Est, de Strasbourg à Besançon.

ETUDE, CONCEPTION ET MAÎTRISE D'OEUVRE DE VOS PROJETS EXTERIEURS

L'entreprise est spécialisée dans les aménagements de voirie, de giratoire, de parking et de paysages. « Artflore Paysage » conçoit des projets dont elle assume si besoin la maîtrise d'œuvre. L'entreprise est spécialisée dans la conception de projets paysagers qui nécessitent peu d'entretien et qui se caractérisent par une grande qualité et une excellente harmonie entre les matériaux employés.

Actuellement la société compte trois employés dont un architecte paysagiste, spécialiste dans la maîtrise des logiciels de dessin par ordinateur en deux et trois dimensions.

Dans notre collectivité« Artflore Paysage » a conçu quelques beaux projets qui ont retenu l'attention dont notamment le city stade de Bussurel et ses alentours et l'aménagement du rond-point de Tavey.

**L'entreprise « Artflore Paysages » est installée à Héricourt depuis le mois de juin 2018.
L'entreprise est spécialisée dans la conception d'aménagements paysagers.
Elle s'adresse aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises.**

**Contact : « Artflore Paysages » - 33, rue du Général de Gaulle 70400 Héricourt
Tél. 06 32 65 05 66 - <http://www.artflorepaysages.com>**

Des commerçants et des artisans soutenus

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt accompagne et soutient financièrement les commerçants et les artisans de son territoire dans leurs différents projets de création, d'extension et de modernisation.



Boulangerie LEVAIN

A cette fin, des subventions de fonctionnement et d'investissement sont attribuées avec l'accord des membres du comité de pilotage du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC). Ce comité de pilotage comprend, l'Etat à travers la Direction Générale des Entreprises, la CCPH, la Ville d'Héricourt, l'Association des Commerçants du Pays d'Héricourt, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône (CCI) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale (CMAi).

LE FONDS D'INTERVENTION POUR LES SERVICES L'ARTISANAT ET LE COMMERCE (FISAC).

Le FISAC est un dispositif mis en place par l'Etat pour la création, le maintien, la modernisation, et la transmission d'entreprises ou de commerces. Ce dispositif vise aussi à la préservation et au développement des entreprises de proximité et a également pour vocation d'apporter une réponse appropriée aux menaces qui pèsent sur l'existence

des services artisanaux et commerciaux de proximité dans les zones rurales ou urbaines fragilisées par les évolutions économiques.

L'aide du FISAC s'ajoute aux aides apportées sur le Pays d'Héricourt par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et par la ville d'Héricourt. Cette aide se concrétise sous la forme d'une subvention dont le montant est fixé suivant l'opération et le montant de la dépense.

TROIS TYPES DE DEPENSES SONT ELIGIBLES

- Des investissements relatifs à la modernisation des entreprises et des locaux ainsi que des équipements professionnels.
- Des investissements relatifs à la sécurisation,
- Des investissements pour favoriser l'accès des personnes à mobilité réduite.

Le montant des dépenses éligibles est compris entre 3 000 € et 30 000 € HT. Les subventions peuvent être au maximum de 40 à 60 % selon le type des dépenses.

16 PROJETS SOUTENUS FINANCIEREMENT ET 140 000 € DE SUBVENTIONS

Depuis la mise en place de ce dispositif au mois de mai 2018, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a apporté son soutien financier à des projets portés par 15 commerçants ou artisans du Pays d'Héricourt : Saveurs Prim'Air - de Toile à Soie - Gymnasium - Janyflor - La Vie Claire - SARL « Ma petite folie » - Garage Autoclean - Boucherie du Centre - Liberty Gym - Piz'Zaza - Bureau de tabac « Le Lisbonne » - Isa B coiffure - EG Création - Maison Levain - L'Auberge Fleurie.

Au total pour ces 15 opérations, l'aide financière versée par la CCPH et le FISAC s'est élevée à 136 294,36 €.

La CCPH et le FISAC, ont contribué chacun pour 68 147,18 €. D'autres opérations sont actuellement en cours d'instruction, elles concernent des actions de modernisation de locaux et des travaux de signalétique.

Les commerçants et artisans désireux de constituer un dossier de demandes de subventions dans le cadre du dispositif FISAC, peuvent prendre contact auprès de Fabien METHIA qui a été recruté par la CCPH

Contact :

Fabien METHIA chargé de mission FISAC du Pays d'Héricourt
31 rue du Général de Gaulle 70 400 Héricourt
Tél. 03 84 46 98 70 / 03 84 46 89 59 – fisac@payshericourt.fr
Lundi et mardi de 9h15 à 12h et de 14h15 à 17h

Le Très Haut Débit accessible à tous les foyers

Le 15 juillet 2019 un Nœud de Raccordement Optique a été installé rue des Fleurs à Héricourt. Grâce à cette installation, 95 % des foyers du Pays d'Héricourt accéderont au Très Haut Débit avant la fin de l'année 2020.



Installation
du NRO rue des Fleurs

La pose du Nœud de Raccordement Optique (NRO) a été réalisée en présence d'Yves Krattinger Président du Département de la Haute-Saône et du syndicat mixte Haute-Saône Numérique et de Fernand Burkhalter Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

LE NŒUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE (NRO) DE LA RUE DES FLEURS.

Dans un réseau de desserte par fibre optique (FttH) le NRO est le lieu où convergent les lignes des abonnés d'un même quartier, d'une même ville ou d'un groupement de plusieurs villes. On peut le comparer dans sa fonction distributive au central téléphonique (Nœud de Raccordement des Abonnés-NRA) de la boucle locale cuivre qui était en fonction il y a encore peu de temps rue des Fleurs.

Le NRO de la rue des Fleurs a été construit par la société française CEGELEC. Il a été installé par la société HAEFELI de Lure. Le NRO mesure 3 mètres de haut, 8,6 mètres de longueur et 2,5 mètres de largeur. A vide, il pèse 27 tonnes, équipé de tout le matériel il pèse 29 tonnes. Pour information, ce NRO préparé pour 12 000 prises n'occupe que 20 m². En comparaison le central téléphonique de la rue des Fleurs (NRA) occupe une surface de 400 m² soit 20 fois plus.

9 325 PRISES GERÉES PAR LE NRO DE LA RUE DES FLEURS

Le NRO implanté à Héricourt regroupera les prises des villages suivants à 100 % :

Bréville, Chagey, Champey, Coisevaux, Couthenans, Echenans-sous-Mont-Vaudois, Héricourt, Luze, Mandrevillars, Tavey, Tré-

moins, Verlans et Vyans-le Val.

Le NRO gèrera 9325 prises FttH (Fiber to the Home = Fibre jusqu'à la Maison) prévues sur la plaque d'Héricourt ainsi que 21 sous-répartiteurs optiques (SRO).

Lors d'une troisième phase, prévue entre 2021 et 2025, trois NRA « Montée en Débit » seront transformés en SRO et rattachés au NRO d'Héricourt : Belverne, Villers-sur-Saulnot et Etobon. Le déploiement de la FttH se poursuivra avec l'ajout d'un SRO supplémentaire à côté du NRA d'origine pour les communes de Chavanne, Saulnot, Courmont, Chalonnvillars et Chenebier qui seront à leur tour équipées de prises.

LE RACCORDEMENT

Il a été acté qu'Haute-Saône Numérique raccordera la fibre jusqu'aux foyers. Ceux qui désireront s'abonner à la fibre payeront un Frais d'Accès aux Services (FAS) de 100 €. Haute-Saône Numérique proposera aux opérateurs comme Orange, SFR, Bouygues et Free d'être présents sur le réseau. Ces Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) pourront proposer sur le réseau d'Haute-Saône Numérique des offres variées. L'offre de base permettra à tous les abonnés d'avoir un accès de 100 Mbps symétrique c'est-à-dire en débit montant et débit descendant. Pour information, le prix moyen mensuel est de 29,90 € par mois pour un débit symétrique de 200 Mbps.

Le Très Haut Débit va transformer en profondeur les usages.

Cette avancée ouvre des perspectives nouvelles grâce aux échanges et aux téléchargements ultrarapides dans tous les domaines : administration, télétravail, télé-éducation, domotique...

Cet aménagement revient à 9 € par habitant de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pendant 10 ans, sachant que les habitants contribuent depuis déjà trois années.

La part versée par les villages de la Communauté de Communes pour le financement de cette opération est de 300 000 €.

Un deuxième site d'exploitation pour les Jardins du Montvaudois à Verlans et Tremoins

Les jardins du Montvaudois, chantier d'insertion professionnelle, produisent et livrent des légumes biologiques. Grâce à cette activité ils permettent à des personnes en difficulté d'accès à l'emploi de bénéficier d'un contrat de travail.



Les nouveaux tunnels des Jardins du Montvaudois.

Les Jardins du Montvaudois font partie du réseau Cocagne, qui compte en France une centaine de structures de ce type. L'objectif prioritaire de ce réseau est d'accompagner socialement et professionnellement des personnes en difficulté. Le personnel accueilli reçoit une formation qui lui permet d'acquérir des compétences utiles en d'autres situations professionnelles.

Les jardins du Montvaudois produisent des légumes certifiés en agriculture biologique (AB) et en assurent la livraison auprès d'un réseau d'adhérents consommateurs. Pour assurer sa pérennité l'association qui exploite à Héricourt 4,5 hectares dispose aujourd'hui de 4 hectares de terre supplémentaire en limite des territoires de Trémoins et Verlans.

UN NOUVEAU SITE DE PRODUCTION DANS LES PRAIRIES DE VERLANS ET TREMOINS.

Vendredi 06 septembre 2019, la nouvelle parcelle de trois hectares et quatre vingt deux ares et les trois tunnels de production qui y sont ins-

tallés ont été inaugurés en présence de nombreuses personnes et notamment de Grégoire Gille, Président de l'association des Jardins du Montvaudois et de Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Guidé par Grégoire Gille les visiteurs ont découvert les nouvelles installations et parcouru la nouvelle parcelle. Dès après ce temps de visite, tous se sont retrouvés à la salle communale de Trémoins pour écouter les allocutions.

LES JARDINS DU MONTVAUDOIS, UNE ASSOCIATION SOUTENUE PAR LES COLLECTIVITES LOCALES.

Créée à l'initiative de la Commune d'Héricourt en 2001, l'association des jardins du Montvaudois a toujours été soutenue financièrement par les collectivités, Ville d'Héricourt, CCPH, Département de la Haute-Saône, Région Bourgogne Franche-Comté et Etat. Lors de son intervention Grégoire Gille a rappelé l'historique de l'association et exposé les conditions pour réussir : « il faut augmenter les surfaces de production, assurer le déve-

loppement commercial, et optimiser l'accompagnement des employés des jardins du Montvaudois pour faciliter leur insertion durable dans l'emploi. » Il a conclu son propos en remerciant Fernand Burkhalter pour les investissements réalisés à savoir l'achat des trois tunnels pour 45 000 €, deux par la CCPH et un par la Ville d'Héricourt. Fernand Burkhalter a pris la parole et a remercié Monsieur Demet qui a consenti à vendre ses terrains à la CCPH et à la commune de Verlans : « Un beau terrain, agréable et bien situé qui permettra de produire des légumes de qualité en quantité. La ville d'Héricourt et la Communauté de Communes continueront de soutenir cette association qui joue un rôle très important dans l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi du territoire. L'acquisition de ce nouveau terrain conforte le développement de l'association, il contribuera à régler les difficultés financières de l'association qui doit vendre plus de légumes pour assurer son autonomie financière. »

**Les Jardins du Montvaudois - 20 rue Blaise Pascal - 70400 Héricourt
Tél. : 09 61 04 54 95 - Fax : 03 84 46 72 29**

Le standard téléphonique des Jardins du Montvaudois est ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les adhérents sont livrés, chaque semaine, au point de dépôt de leur choix.

Tarifs annuels - Livraison d'un panier par semaine

Pour 4 personnes - 700 € / an - 175 € / trimestre - 58,33 € / mois

Pour 2 personnes - 405 € / an - 101,25 € / trimestre - 33,75 € / mois

Pour 1 personne - 270 € / an - 67,50 € / trimestre - 22,50 € / mois

Panier bébé - 300 € / an - 75 € / trimestre - 25 € / mois

Une navette pour l'Hôpital de Trévenans

Améliorer la vie quotidienne des habitants est un enjeu primordial pour la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. La mise en service d'une navette depuis le 02 septembre 2019 pour desservir l'hôpital de Trévenans répond aux besoins de mobilité des plus fragiles.



usagers de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt à la condition d'adhérer au service de Transport à la Demande. Elle fonctionne en cohérence avec les horaires d'ouverture du service de Transport à la Demande.

**HÉRIVA SOLUTIONS
DÉPLACEMENT /
PAYS D'HERICOURT**

**Pour s'inscrire au service et obtenir sa carte d'adhérent :
Communauté de Communes du Pays d'Héricourt
Maison du Territoire
3 rue Martin Niemöller
70400 HERICOURT
Tél. 03 84 46 98 70
<http://www.payshericourt.fr>**

**Pour réserver un transport :
Tél : 0 810 070 400
Mail : hericourt@synergihp.fr**

Le service de transport HERIVA fonctionne sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt depuis le mois d'avril 2010. Depuis cette date ce service à la population n'a cessé d'évoluer afin de satisfaire les usagers toujours plus nombreux.

UNE LIGNE DE TRANSPORT AU DEPART DE LA PLACE BROSSOLETTE (place du Marché).

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt compétente en matière de mobilité a décidé de mettre en place un service de navettes en direction de l'hôpital de Trévenans et de la gare LGV. Le coût annuel de ce service est de 22 000 € TTC avec 300 navettes maximum. Ce nouveau service de transport est financé par une contribution des entreprises locales du Pays d'Héricourt.

4 ALLERS ET RETOURS PAR JOUR DEPUIS LE 02 SEPTEMBRE 2019.

En pratique la navette en direction de l'hôpital de Trévenans et de la gare LGV est déclenchée à la de-

mande au départ de la place Brossolette avec des prises en charges possibles aux arrêts identifiés sur son circuit. La navette effectue, sous forme de boucles de 15 kilomètres, 4 allers et retours par jour, 2 le matin et 2 l'après-midi. Cette nouvelle ligne est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est ouverte à l'ensemble des

	Héricourt place Brossolette	Roseaie	parking Croco	Guinnottes 2	HÔPITAL NFC	gare TGV
ALLER	8 : 30	8 : 35	8 : 37	8 : 40	8 : 55	9 : 03
	10 : 45	10 : 50	10 : 52	10 : 55	11 : 10	11 : 17
	14 : 30	14 : 35	14 : 37	14 : 40	14 : 55	15 : 03
	17 : 45	17 : 50	17 : 52	17 : 55	18 : 10	18 : 17
RETOUR	8 : 55	9 : 03	9 : 23	9 : 26	9 : 29	9 : 32
	11 : 10	11 : 17	11 : 37	11 : 40	11 : 43	11 : 46
	14 : 55	15 : 03	15 : 23	15 : 26	15 : 29	15 : 32
	18 : 10	18 : 17	18 : 37	18 : 40	18 : 43	18 : 46

* Prix valable pour l'achat d'un carnet de 10 tickets TAD. En cas d'achat de tickets à l'unité, le coût du trajet sera de 2,50€

Mise à deux fois deux voies de la RN19 à partir de Brevilliers

L'aménagement à deux fois deux voies de la RN19 entre Brevilliers et Sevenans est programmé. Un protocole d'accord a été convenu entre les différentes collectivités concernées pour financer ce projet qui représente un investissement de 23 millions d'euros.



RN1019 - Entre Brevilliers et Sevenans

Depuis de nombreuses années, Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt demande à l'Etat, avec le soutien très actif d'Yves Krattinger Président du Département de la Haute-Saône, la mise à deux fois deux voies de cette portion très accidentogène de la RN 19.

DES TRAVAUX DEMANDÉS DEPUIS DES ANNÉES.

Compte tenu des enjeux de sécurité sur cette section très circulée, avec plus de 17 000 véhicules par jour, l'Etat et la Société des Autoroutes Paris Rhin Rhône (APRR) ont décidé de répondre favorablement à cette demande et ont étudié les conditions juridiques et financières de la mise en place d'un fonds de concours pour le financement de ce projet.

Cette réalisation très attendue des habitants du Pays d'Héricourt rendra plus facile d'accès l'Hôpital Nord Franche-Comté et la gare LGV comme elle permettra de conforter la zone d'activités des Guinnottes et la connexion des territoires voisins. Les études de cet aménagement sont espérées à l'horizon 2022 et le début des travaux pour 2023.

UN INVESTISSEMENT DE 23 MILLIONS D'EUROS.

La mise à deux fois deux voies de la RN 1019 entre Brevilliers et Sevenans concerne un segment d'une longueur de 5 kilomètres dont 500 mètres sont situés sur le territoire du Département de la Haute-Saône. Le coût des travaux est estimé à 23 millions d'euros. L'Etat financera le projet à hauteur de 12 millions d'euros (52,10 %). La Région Bour-

gogne Franche-Comté contribuera pour 6 millions d'euros, (26,10 %). Le Département de la Haute-Saône abondera pour 2, 75 millions d'euros (12%) et le Département du Territoire de Belfort pour 1,5 millions d'euros (6,50 %). La Communauté d'Agglomération du Grand Belfort apportera 500 000 € (2,20 %) et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt allouera 250 000 € (1,10 %). La participation de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt sera échelonnée sur plusieurs exercices budgétaires. La contribution financière du Département de la Haute-Saône, au regard de la part de l'emprise du projet qui le concerne en propre, est remarquable. Elle démontre le soutien du Conseil Départemental au développement de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

La portion de la RN 19 comprise entre Brevilliers et Sevenans sera mise en deux fois deux voies. Les travaux de réalisation de ce tronçon de 5 kilomètres sont estimés à 23 millions d'euros, ils devraient commencer à l'horizon de l'année 2023.

Ce projet soutenu financièrement par le Département de la Haute-Saône facilitera l'accès à l'Hôpital Nord-Franche-Comté et à la gare LGV, il confortera la zone d'activités des Guinnottes.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt participera à cette réalisation à hauteur de 250 000 euros

« Sister Act »

Le Chœur Choreia présentera à la Cavalerie, au printemps 2020, la comédie musicale « Sister Act ». Sous la direction de Dominique Defaux, les jeunes acteurs travaillent à ce nouveau spectacle depuis la rentrée. Préparez-vous à ce prochain moment de bonheur..



« Sister Act » est une comédie musicale dont le livret a été écrit par Cheri et Bill Steinkellner avec l'aide de Douglas Carter Beane pour les dialogues parlés, sur des paroles de Glensie Slater et la musique d'Alan Menken. Ce spectacle est basé sur le film musical éponyme sorti en 1992 avec Whoopi Goldberg.

L'HISTOIRE...

Dans un cabaret de Reno appelé le Clair de Lune, se produisent Dolorès Van Cartier, chanteuse, et ses deux choristes. Dolorès est la compagne du gérant du cabaret, Vince LaRocca.. Un soir, par hasard, alors qu'elle n'est pas censée se trouver sur les

lieux, elle assiste à la mise à mort d'un homme que son compagnon tue à bout portant. Ce dernier souhaite lui imposer le silence en la menaçant ouvertement si elle ose faire part de sa découverte à la police. Lucide, choquée et craignant pour sa vie, elle va pourtant voir les autorités. Le lieutenant Eddie Souther a besoin qu'elle puisse témoigner dans le prochain procès à venir, et pour la protéger des hommes de main de Vince qui veulent la réduire au silence, il doit donc lui faire endosser une fausse identité. Il va la cacher dans un couvent de San Francisco, vêtue en religieuse catholique sous le patronyme de Marie-Clarence. Il n'y a que la Mère supérieure et l'évêque qui sont au courant de son identité réelle et toutes les autres sœurs sont convaincues qu'elle a formulé ses vœux. Dolorès va avoir de nombreuses difficultés

relationnelles avec la Mère supérieure qui n'a pas eu d'autre choix que de devoir accepter la présence de la fugitive, sur ordre de l'évêque...

UNE ADAPTATION EN PAYS D'HERICOURT.

L'adaptation française de cette comédie musicale a été présentée au Théâtre Mogador en 2012. Les paroles françaises ont été adaptées par Nicolas Nebot, le livret par Ludovic-Alexandre Vidal et le spectacle a été mis en scène par Carline Brouwer. Sister Act a tiré sa révérence le 30 juin 2013 au Théâtre Mogador après plus de 200 représentations et 300 000 spectateurs.

Au printemps 2020, cette pétillante comédie musicale sera reprise par le Chœur Choreia sous la direction de Dominique Defaux. Ils seront accompagnés de quinze musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt. Les jeunes acteurs ont commencé à travailler la mise en scène en compagnie de Marie Seux, assistée de Anne-Laure Emery et de Véronique Defaux. Jeannine Devoille a déjà commencé à s'atteler à la création des costumes.

LES BURLESQUES EN PREMIÈRE PARTIE.

En première partie de ce show vous pourrez admirer les Burlesques dans un tout nouveau spectacle intitulé « Les Burlesques Globe-trotters (ou presque !) ». Ils vous emmèneront en voyage à travers le monde visiter les capitales et aussi, les coins les plus reculés de la Haute-Saône. Rire garanti !

Les spectacles « Sister Act » et « Les Burlesques Globe-trotters (ou presque !) » se dérouleront à la Cavalerie les :

- **Vendredi 15 Mai 2020 à 20h00**
- **Samedi 16 mai 2020 à 20h00**
- **Dimanche 19 mai 2020 à 16h00**

Renseignement : Ecole de Musique du Pays d'Héricourt

2 rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie - 70400 Héricourt - Tél.03 84 56 73 02

AGENDA DES ACTIVITES MUSICALES DE DÉCEMBRE 2019 A JUIN 2020

ÉCOLE DE MUSIQUE D'HERICOURT

2, rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie - 70400 HÉRICOURT - tél. 03.84.56.73.02 - ecole.musique@payshericourt.fr

Agenda des manifestations musicales / juin à septembre 2019

DÉCEMBRE	
Samedi 14 décembre	Concert de la classe d'orgue 17h00 – Salle Jean Robein
Samedi 14 décembre	Concert d'hiver de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt (voir au verso) 20h30 – La Cavalerie
Jeuudi 19 décembre	Concert des orchestres des élèves de 1er cycle 19h00 – Salle Jean Robein
Samedi 21 décembre	Concert de la classe de trombone 16h00 – lieu à définir
JANVIER	
Samedi 18 janvier	Concert saxophone et piano (élèves cycle 2) 17h30 – Salle Jean Robein
Samedi 25 janvier	Concert au profit des Restos du Cœur : orchestres d'élèves 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycles, atelier jazz 16h00 - Salle des Fêtes
MARS	
Semaine du 16 au 20 mars	Spectacles scolaires animés par un ensemble de professeurs En journée – Salle Jean Robein
Samedi 21 mars	Concert des professeurs 20h00 – Salle Jean Robein
AVRIL	
Dimanche 5 avril	Rencontre autour de la sacqueboute animée par Noëlle QUARTIERO En journée – Ecole de Musique
Dimanche 5 avril	Concert restitution stage sacqueboute 16h00 – Temple Héricourt ou village à préciser
Mercredi 15 avril	Concert des orchestres d'élèves 19h00 – Salle Jean Robein
Dimanche 17 mai	Idem 16h00 – La Cavalerie
MAI	
Samedi 23 mai Samedi 30, dimanche 31 mai	Concert de printemps de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt (soliste : Florian SPENLE, euphonium) 20h30 – La Cavalerie
et lundi 1 juin	Déplacement de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt à Vetras-Monthoux (Haute-Savoie)
JUIN	
Jeuudi 25 juin	Concert de l'ensemble des adultes 20h30 – salle Jean Robein
Vendredi 26 juin	Concert de fin d'année des orchestres d'élèves 18h00 – Fort du Mont-Vaudois
Lundi 29 juin	Concert de fin d'année de la classe de saxophone 19h00 – village CCPH à définir

OPPOSITION INTERCOMMUNALE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS

NON À LA FERMETURE DE LA TRÉSORERIE D'HERICOURT.

La façon dont sont traités Héricourt et les villages est scandaleuse. Le président Macron avait annoncé qu'il rapprocherait les citoyens et les élus des services publics. Dans la réalité, c'est tout le contraire. Des services publics de plus en plus nombreux ferment, comme la trésorerie, ou se voient amputer de moyens comme les hôpitaux, les permanences de la CPAM, les lycées et les collèges.

Lors d'un conseil municipal d'Héricourt, le maire actuel et président de la CCPH, soutien du président Macron, a annoncé qu'il compre-

nait la fermeture de la trésorerie : « il faut vivre avec son temps, tout doit être numérisé ! » Sauf que rien ne remplace l'accueil et le conseil d'un professionnel, surtout en direction des personnes âgées. Le gouvernement a décidé de remplacer les fonctionnaires de la trésorerie par les bureaux de tabac qui encaisseront l'argent des contribuables !!!

C'est dans cette direction que se dirige notre pays et notre territoire avec le soutien des élus LREM. Détricotier les services publics au détriment de la qualité de leur mission, au dépend du personnel qui n'en peut plus (souffrance au travail à l'hôpital, la poste, la

police, les pompiers, les territoriaux, l'éducation.....) pour offrir aux marchés financiers des débouchés lucratifs.

Au niveau local, dans le pays d'Héricourt, les élus et les citoyens doivent prendre conscience qu'à travers ces choix, c'est une autre société qui se dessine : individualiste, égoïste et dangereuse.

Les services publics sont des acquis du conseil national de la Résistance. Ils participent à la cohésion sociale, à l'aménagement du territoire et à la lutte contre les inégalités. Défendons les !.»

Site:hericourtoppositiondegauche.wordpress.co

Les arts graphiques à la Médiathèque

Un programme d'ateliers artistiques, des animations pour mettre en valeur le potentiel de chacune et chacun, un spectacle original et intimiste qui associe conte et dessin, des livres d'occasion, c'était « Enlivrez-vous » la journée des amoureux de la Culture !



Enlivrez-vous - Hall d'accueil Médiathèque

Organisée pour la quinzième année consécutive, la manifestation culturelle « Enlivrez-vous » a eu lieu le dimanche 06 octobre 2019 à la Médiathèque Intercommunale François Mitterrand. Comme toutes les précédentes éditions, une foule de visiteurs est venue faire le plein de livres et profiter du programme concocté par l'équipe de la Médiathèque.

DES ATELIERS ARTISTIQUES SUR INSCRIPTION.

Inauguré à l'occasion d'Enlivrez-vous 2017, le dispositif arts graphiques de la Médiathèque est entré dans sa troisième saison avec cette nouvelle édition de ce grand rendez-vous culturel automnal du Pays d'Héricourt. Plusieurs ateliers ouverts au public ont offert la possibilité de s'initier à différentes techniques des arts graphiques : écriture, lettrage, mise en page, création graphique, façonnage, normographie, sérigraphie...

Animé par Supersenor, l'Atelier Historico proposait de réaliser une affiche artistique imprimée au duplicopieur, une affiche qui devait être inspirée de la lecture d'un livre particulièrement marquant.

Autour d'un slogan, les participants de l'Atelier Livraffiche se sont initiés au lettrage et à l'écriture ainsi qu'au dessin improvisé et ont créé collectivement des objets surprenants, à la fois livre et affiche.

Pour les passionnés d'énigmes et les fans de Sherlock Holmes, l'Atelier Enigma proposait de décrypter des messages codés. Avec les outils créés par Patrick et Laura d'Hérilab possibilité était offerte de créer ses propres messages cryptés.

L'atelier Serigrafiche, une animation proposée par Hérilab. Les visiteurs qui ont été initiés à la sérigraphie sont tous repartis avec une affiche conçue et imprimée par leurs soins.

CONTES EN TRACES.

Dans une structure tout blanche, à l'image d'un livre ouvert à la première page, Mapie conte une histoire au hasard. Une histoire que Laurence ne connaît pas... Un conte en interaction avec le public, une ode à la créativité.

« Enlivrez-vous » c'est aussi et toujours l'occasion de trouver de bons livres à de bons prix. Des livres d'occasion à partir de 50 centimes mais aussi des livres neufs, romans, documentaires, bandes-dessinées.

Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, a lancé officiellement la journée. Il a remercié l'ensemble des participants et félicité le personnel de la Médiathèque pour la qualité de l'organisation de cette manifestation soutenue par la Communauté de Communes.

MEDIATHEQUE FRANCOIS MITTERRAND
1 rue de la Tuilerie - 70400 HERICOURT
Tél 03.84.46.03.30 - Fax 03.84.46.34.22

Horaires d'ouverture

Du 1^{er} Septembre au 31 Juillet

• MARDI - MERCREDI - VENDREDI :

• JEUDI :

• SAMEDI :

10h00 - 12h00 et 13h00 - 18h30

13h00 - 18h30

10h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00

Du 01 au 31 Août

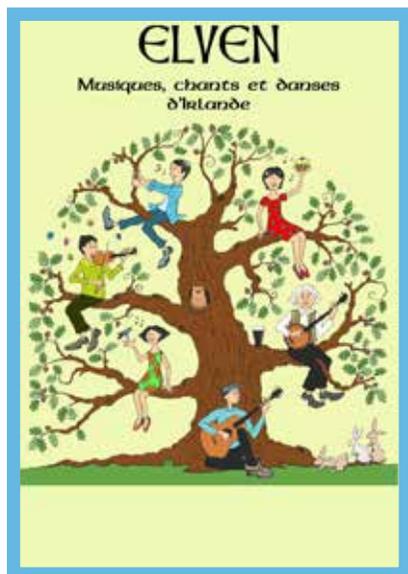
• MARDI - MERCREDI - JEUDI - VENDREDI - SAMEDI : 10h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

MUSIQUES EN PAYS D'HERICOURT 2019/2020 Programmation

■ **ENSEMBLE PERSPECTIVES :**
« CINQ VOIX POUR UN SEUL INSTRUMENT »
SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019 – 20H30
TEMPLE / HERICOURT



■ **ELVEN :**
« MUSIQUES
ET DANSES D'IRLANDE »
SAMEDI 25 JANVIER 2020 – 20H30
LA CAVALERIE
HERICOURT



■ **LOUISE ET LES GARÇONS :**
« QUINTETTE DE CUIVRE »
SAMEDI 15 FÉVRIER 2020 – 20H30
SALLE CHARLIE CHAPLIN
COUTHENANS



■ **FUSION JAZZ PROJECT :**
SAMEDI 21 MARS 2020 – 20H30
MAISON DU TEMPS LIBRE / LUZE



■ **KICHIGAÏ-TAÏKO :**
« L'ÉNERGIE DES TAMBOURS JAPONAIS »
SAMEDI 25 AVRIL 2020 – 20H30
LA CAVALERIE / HERICOURT



MUSIQUE EN PAYS D'HERICOURT

contacts : Secrétariat :
35 rue du Dr Gaulier
70400 Héricourt

Président : Claude JEANDEL : 06 76 03 50 77 - 03 84 46 25 54
@ : claude.jeandel.h@orange.fr

Réservations : Ecole de Musique de Héricourt : 03 84 56 73 02

Eloïsa PEREZ, une artiste en résidence à la Médiathèque

Afin d'atteindre de nouveaux groupes d'habitants qui ne comptent pas au nombre de ses usagers, la Médiathèque développe une nouvelle approche du livre, de l'illustration et du graphisme. L'accueil d'une artiste en résidence participe à cet objectif.

RÉSIDENCE DE CRÉATION DU 18 AU 30 NOVEMBRE 2019.

Le second temps de la résidence sera consacré au travail de création de l'artiste. Cette partie sera le prolongement du premier temps de la résidence. Eloïsa PEREZ organisera et complétera l'ensemble des travaux réalisés par les élèves de maternelle et de primaire et des lycéens pour formaliser au terme de la résidence plusieurs œuvres (livres, affiches...) qui seront édités en plusieurs exemplaires conformément au cahier des charges du projet « écritures graphiques ».

AUTRES ATELIERS ARTISTIQUES.

Au cours de l'année 2020 de multiples ateliers artistiques seront mis en place par la Médiathèque avec les structures suivantes (liste non exhaustive) :

Centre Médico-Social : Mise en place d'un cycle d'ateliers artistiques à destination d'un groupe de femmes suivies par les CMS d'Héricourt et de Lure.

Pôle enfance de l'Institut Médico-Educatif d'Héricourt : Programmation d'ateliers de création artistique avec un groupe d'enfants handicapés.

Mission locale : Organisation d'ateliers avec 10 personnes suivies dans le cadre de la Garantie jeune. Autour du concept du « Nintendo labo » création et réalisation plastique de modules de jeux, programmation et codage informatique, mise en jeu.

Relais Parents Assistantes Maternelles : Dans le cadre de la semaine de la parentalité programmation d'un atelier de sérigraphie avec un groupe d'assistantes maternelles suivies par le RPAM.



Travail dans le Fab' Lab

Cette année la Médiathèque accueillera l'artiste Eloïsa PEREZ qui poursuit actuellement à l'Atelier National de Recherche Typographique de Nancy, un doctorat en recherche de design qui traite des formes de transmission de l'écriture à l'école maternelle et primaire. Ce travail s'inscrit parfaitement dans le projet du Contrat Territoire Lecture qui croise les questions d'écriture et d'arts graphiques.

La résidence d'Eloïsa PEREZ s'organisera en deux temps :

RÉSIDENCE DE MÉDIATION DU 04 AU 16 NOVEMBRE 2019.

Durant ce premier temps, Eloïsa

PEREZ animera des ateliers artistiques élaborés autour de son travail de recherche qui interroge les logiques graphiques, syntaxiques et sémantiques dans l'apprentissage de l'écriture. Une partie des interventions sera programmée dans les écoles maternelles et primaires (CP) du Pays d'Héricourt. Ces interventions permettront de constituer une bibliothèque de formes qui seront utilisées ensuite pour alimenter d'autres ateliers programmés avec deux classes du Lycée Louis Aragon d'Héricourt. Les lycéens élaboreront un objet éditorial dont ils construiront le contenu en s'appuyant sur les productions graphiques réalisées par les élèves de maternelle et de primaire. Les impressions des travaux des lycéens seront réalisées au Fablab de la Médiathèque.

La Médiathèque Intercommunale en créant des partenariats avec différentes structures publiques du territoire communautaire propose à ses futurs usagers des services qui croisent des préoccupations culturelles, artistiques, sociales et éducatives et joue à plein son rôle d'équipement intercommunal facteur de cohésion culturelle.

La Médiathèque, pôle culturel du Pays d'Héricourt

**Intercommunale,
la Médiathèque n'a cessé
depuis sa création de
développer son offre
de services culturels.**

**En multipliant les partenariats
et en renouvelant
régulièrement ses animations
elle favorise la diffusion des
pratiques culturelles auprès
des habitants.**

Avec la Médiathèque et l'Ecole de Musique, le développement des propositions artistiques et culturelles s'est accentué et le Pays d'Héricourt devient chaque jour un peu plus un pôle d'attractivité reconnu.

SIGNATURE D'UN CONTRAT AVEC LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté (DRAC) attentive à cette dynamique a proposé à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt de soutenir ses projets culturels en signant avec elle un Contrat Territorial de Développement et d'Education Artistique et Culturel. Ce contrat signé pour trois ans concourt à la mise en place de résidences d'artistes sur le territoire de la Communauté de Communes pour promouvoir des actions culturelles qui s'inscrivent dans la durée et en relation avec les institutions sociales, scolaires et associatives. Il s'agit de faire de l'éducation artistique et culturelle



Pierre Flageolet, participe à la réflexion de la mise en place du Contrat Territorial

un levier qui participe au développement du Pays d'Héricourt.

Ce contrat territorial s'adresse à tous les publics à travers des résidences d'artistes.

Les objectifs de ce contrat :

- Positionner la culture comme un outil d'aménagement et de développement du territoire.
- Promouvoir la culture comme un moyen de développement personnel des individus.
- Faire et émerger et coordonner le développement d'animations artistiques, culturelles, éducatives et scolaires.

Les enjeux de ce contrat.

- Encourager une dynamique du territoire.
- Définir avec les acteurs locaux les engagements des collectivités dans une politique culturelle pour trois ans.
- Développer des actions qui se basent sur la réalité du territoire.

RECONDUCTION DU CONTRAT TERRITOIRE LECTURE.

La DRAC apporte un concours financier de 15 000 € par an pendant trois ans à parité avec la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Le Contrat Territoire Lecture signé en 2017 avec la DRAC arrive à échéance, il concernait le projet « Ecritures graphiques ». Ce contrat visait à proposer des activités de création pour une approche différente du livre, de l'illustration et du graphisme.

Le Contrat Territoire Lecture sera reconduit dans un acte 2 sous une nouvelle forme. Il est à noter que ce type de reconduction est exceptionnel de la part de la DRAC. Comme pour le Contrat Territorial de Développement et d'Education Artistique et Culturel, la DRAC apportera un concours de 15 000 € par an pendant trois ans.

La signature du Contrat Territorial de Développement et d'Education Artistique et Culturel et la reconduction du Contrat Territoire Lecture témoignent de la reconnaissance par l'Etat de l'action culturelle conduite par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Avec ces deux contrats notre territoire entend poursuivre son développement et devenir un pôle d'attraction incontournable à l'échelle de l'Aire Urbaine.

La Maison de tous les dangers

Les accidents domestiques génèrent chaque année en France six fois plus de morts que la route. Les chutes sont les plus meurtrières avec près de 10 000 tués chaque année. Les accidents de la vie courante sont un véritable fléau de société.



La Maison de tous les dangers

De 1 à 8 ans, les enfants peuvent emmagasiner jusqu'à 80 % de leur conditionnement existentiel préventif, c'est dire l'importance de cette tranche d'âge dans le processus éducatif.

C'est pourquoi il est très important de mettre en place des actions préventives, en effet un grand nombre de ces accidents domestiques pourrait être évité si les enfants étaient éveillés dès leur plus jeune âge à la prévention et au comportement d'urgence instinctif.

EDUQUER LES ENFANTS POUR MIEUX LES PROTÉGER.

Afin de lutter contre ce fléau qui tue 5 à 6 fois plus que la route, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt se mobilise pour lutter contre les accidents domestiques. Les services de la Petite Enfance, la Médiathèque et les pôles Périsco-

lares organiseront durant l'année 2020 un projet partenarial sur ce thème afin de sensibiliser les publics concernés par cette problématique.

Pour ce faire, les services précités vont intégrer la question de la prévention aux dangers domestiques dans la programmation de leurs animations et dans leurs différents projets pédagogiques.

DES ATELIERS PÉDAGOGIQUES POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS DOMESTIQUES.

En parallèle de cette démarche et pour structurer les projets pédagogiques il sera fait appel à l'Ecole de la Prévention (ALEP). Cette société est spécialisée dans l'animation événementielle liée à la prévention des accidents domestiques. Elle propose des prestations de qualité et développe des ateliers pour que tous les publics soient acteurs de la prévention en fonction de critères objectifs adaptés aux capacités humaines. Nous mémorisons 10 % de ce que nous entendons, 20 % de ce que nous lisons et 80 % de ce que nous faisons. Les ateliers à la fois

ludiques et pédagogiques seront animés par des spécialistes de la prévention et cibleront divers publics : enfants, écoliers de la maternelle au collège, familles, professionnels...

DOUZE SPECTACLES POUR 24 CLASSES.

Les ateliers qui ont été retenus pour leur qualité par les professionnels des services enfance jeunesse sont les suivants :

- La maison géante : équipée d'un mobilier tel que le voit un enfant de deux ans. Les dimensions sont multipliées par deux et les poids par six. Cette animation est complétée d'un spectacle et d'une chasse aux dangers pour les enfants de trois à douze ans.

- Les dangers de la petite enfance : animation permettant d'aborder les risques de la petite enfance ou du syndrome du bébé secoué.

Les enfants scolarisés dans les écoles de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ainsi que les enfants de l'ADAPEI d'Héricourt seront invités. Douze spectacles à destination des élèves de CP et CE1 sont prévus, soit environ vingt-quatre classes. Deux spectacles pour les enfants des pôles périscolaires et un spectacle pour tous les publics seront également présentés.

Ces animations seront programmées entre le mardi 31 mars et le samedi 04 avril 2020 à la Cavalerie. Le coût de cette opération de prévention est de 10 500 €. La Caisse d'Allocations Familiales a été sollicitée pour une subvention, un dossier a été instruit en ce sens par les services de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

La Communauté de Commune du Pays d'Héricourt a décidé de mobiliser les services de la Petite Enfance, la Médiathèque et les Pôles Périscolaires pour mener des actions de prévention contre les accidents domestiques. Entre autres animations une maison géante équipée d'un mobilier tel que le voit un enfant de deux ans.

Ainsi certains revivront l'âge de leurs premiers pas et comprendront mieux les mécanismes vecteurs d'accidents. D'autres prendront conscience que nous avons tous un rôle préventif interactif à jouer dans le processus éducatif des plus jeunes.

ANIMATIONS PREVUES A LA CAVALERIE ENTRE LE 31 MARS ET LE SAMEDI 04 AVRIL 2020.

Déchetterie : collecte expérimentale pour les plastiques souples et rigides

Le SYTEVOM a décidé de procéder, à titre expérimental, à la collecte des plastiques souples et des plastiques rigides sur trois de ses déchetteries, à savoir : Esprels, Héricourt et Pusey.

Le SYTEVOM a décidé de procéder, à titre expérimental, à la collecte des plastiques souples et des plastiques rigides sur trois de ses déchetteries, à savoir : Esprels, Héricourt et Pusey.

Cette expérimentation est prévue jusqu'au 31 mars 2020. Elle a pour principal objectif de recueillir des matériaux qui peuvent être valorisés et employés à d'autres usages dans une logique de développement durable.

Si cet essai est concluant auprès des usagers de ces trois déchetteries, le SYTEVOM collectera les plastiques souples et les plastiques rigides dans l'ensemble de ses déchetteries. Ainsi des milliers de tonnes de nouveaux matériaux seront recyclés et entreront dans un cycle vertueux.

UNE COLLECTE JUSQU'AU 30 MARS 2020

La collecte qui concerne les plastiques souples, vise à valoriser les films transparents, les films de couleurs, les films de palette, les sacs de pellets...

La collecte qui concerne les plastiques rigides vise à valoriser tous les types de jouets pour enfants sans insert métallique, comme par exemple, les toboggans, les bacs à



Benne de collecte des plastiques durs.

sable, les luges... mais aussi tous les objets divers comme des caisses, des bassines, des arrosoirs, des poubelles, des passoires, des seaux et des bidons.

Tous ces objets seront à déposer dans la benne dédiée.

Si vous ne parvenez pas à repérer le logo ou si vous avez le moindre doute n'hésitez pas à solliciter les employés de la déchetterie.

NB : Vous devez continuer de déposer les meubles en plastique dans la benne mobilier, de même vous devez continuer de déposer les appareils électriques et électroniques dans la benne DEEE.

RAPPEL : pour accéder aux déchetteries du SYTEVOM, vous devez vous munir de votre carte d'accès. Si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez en faire la demande depuis le site internet du SYTEVOM www.sytevom.org.

COLLECTE EXPÉRIMENTALE D'AMIANTE LIÉ À PUSEY

Le SYTEVOM fait cet automne à la

déchetterie de PUSEY un essai de collecte d'amiante lié. Ce test fait suite à une forte demande des usagers, il se déroulera du 25 au 30 novembre 2019.

Les particuliers ou les collectivités du territoire du SYTEVOM qui souhaitent faire un dépôt d'amiante lié doivent constituer un dossier. Ce dossier est à retirer et à renvoyer au SYTEVOM dûment rempli avant le 08 novembre 2020. Les demandes formulées après le 08 novembre ne seront pas traitées.

Si votre demande est validée, vous serez invité à venir retirer votre Equipement de Protection Individuelle (EPI) à la déchetterie de PUSEY. Cet équipement vous garantit une sécurité dans la manipulation de l'amiante, pour votre santé et celle de vos proches.

Les jours de dépôt sont programmés entre le 25 et le 30 novembre 2019. L'unique lieu de collecte est la déchetterie de PUSEY.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le Pôle Prévention Nouvelles Filières du SYTEVOM

**Email : mpulh@sytevom.org
Ligne directe : 03.84.76.98.05
Standard : 03.84.76.93.00**

1 300 000 € investis dans le l'entretien de la voirie communale

La voirie communale a fait l'objet cet été d'une attention particulière. Un important programme d'entretien et de rénovation a été réalisé afin de satisfaire les demandes des habitants.

L'ensemble de ces travaux a été effectué par l'entreprise Eurovia dans le cadre du marché à bons de commandes. Les voies, pour l'essentiel, ont été traitées avec un reprofilage à l'enrobé. Les rues les moins dégradées ont été entretenues avec un enduit coulé à froid.

Au total près de 8 kilomètres de voirie ont été revus, soit près de 20 % de la voirie totale de la commune. Nous vous présentons ci-dessous une liste de photographies des travaux réalisés. Cette liste est non exhaustive.



Rue des Fleurs



Bretelle D438D Bussurel



Impasse des Tulipes



Impasse du Champ Haut



Impasse du château d'eau



Rue Bel Air



Rue de Colmar



Rue des Tulipes



Rue du Vert Bocage



Rue Jean Moulin



Rue Jean Moulin



Rue de la Libération



Rue Pierre Carmien



Rue des Acacias



Rue des Egalités



Rue Léon Blum



Rue Marconnet



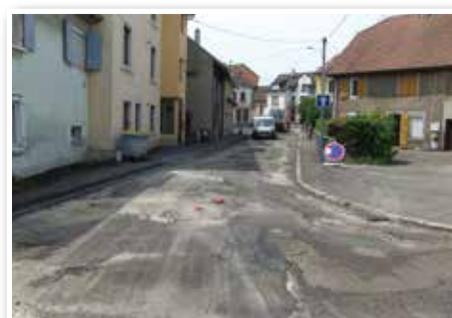
Rue Pierre et Marie Curie



Parking rue Gustave Courbet



Rue Pierre Carmien



Rue de la Paix



Rue Anatole France



Rue Léon blum



Rue des Sorbiers

Un nouveau visage pour l'Avenue de Saint-Valbert

La requalification de l'avenue de Saint-Valbert va bon train.

La première tranche, en cours de réalisation, sera terminée au mois de décembre. Ce chantier à 900 000 €uros vise à sécuriser et remodeler les espaces publics de l'entrée nord-ouest d'Héricourt.



Avenue de Saint-Valbert

L'emprise de cet important chantier s'étend du rond point du faubourg de Besançon et de la rue de Lattre de Tassigny jusqu'au numéro 43 de l'avenue de Saint-Valbert.

LIMITER LA VITESSE, PROTÉGER LES PIÉTONS ET LES CYCLISTES.

Ces travaux commencés le 15 mai 2019 consistent en la création d'aménagements de sécurité afin de limiter la vitesse des automobilistes et favoriser les déplacements des piétons et des cyclistes. Au terme de ces travaux, la largeur de la voie pour l'essentiel de ce segment sera de 10,50 mètres. Le profil type de la nouvelle chaussée sera le suivant : de part et d'autre de la voie une bande cyclable de 1,50 mètre de largeur, une chaussée à double sens de 6 mètres de largeur et un trottoir de 1,50 mètre de largeur sur le côté droit en venant depuis le giratoire du faubourg de Besançon.

DES AMÉNAGEMENTS POUR LA SÉCURITÉ ET POUR L'AGRÈMENT.

Les arrêts de bus à hauteur du n°8 de l'avenue de Saint-Valbert et de l'intersection de la rue Méquillet seront mis en accessibilité avec la création de quais.

A la sortie de la rue Charles Canel deux places de stationnement seront créées et une liaison piétonnière permettra de rejoindre l'abri bus. Pour signaler les intersections de l'impasse Berthe Coulon et de l'impasse Noblot, des espaces en résine type micro pépite seront réalisés en travers de la chaussée.

Trois plateaux surélevés seront construits aux intersections de la rue Aristide Briand, de la rue Georges Tournu et de la rue de l'Ancien Couvent.

Plusieurs îlots végétalisés seront créés, face à la sortie de l'impasse Noblot, face à la sortie de l'impasse Berthe Coulon et au niveau du passage sur le ruisseau de l'étang.

A hauteur du numéro 21 de l'avenue de Saint-Valbert, l'emprise de la

chaussée sera réduite et sa largeur passera à 10 mètres. La largeur de la voie réservée aux véhicules motorisés sera de 4,50 mètres jusqu'à l'intersection avec la rue de l'Ancien Couvent.

Le parking de l'ancienne école sera entièrement revu pour être agrandi. Le petit garage et le mur de soutènement seront démolis pour en faciliter l'entrée. Les arbres existants seront conservés.

L'ADDUCTION D'EAU POTABLE ENTIÈREMENT REVUE.

Cet important chantier a été l'occasion de remplacer l'ancienne canalisation d'eau potable en fonte grise d'un diamètre de 80 millimètres. Cette conduite en très mauvais état avait connu depuis 2013 plus d'une dizaine de fuites. La nouvelle canalisation en fonte ductile d'un diamètre de 150 millimètres a été installée depuis la rue Aristide Briand jusqu'à la rue du Couvent soit un segment de 488 mètres linéaires. Pour améliorer la qualité de la pression, la nouvelle canalisation a été raccordée sur le surpresseur de l'avenue de Saint-Valbert. Le diamètre plus important de la nouvelle conduite permet d'assurer un meilleur débit aux usagers et conforte si besoin les moyens de la protection incendie. Sur ce tronçon 34 branchements ont été remplacés avec mise en place de regard compteur. Il est à noter que ce remplacement permet de garantir moins de perte en eau et une meilleure qualité de celle-ci.

Les travaux de la première tranche de la requalification de l'avenue de Saint-Valbert seront terminés au mois de décembre 2019. Trottoirs, pistes cyclables, places de stationnement et îlots de verdure sont en cours d'aménagement. Ces réalisations visent à sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes, à ralentir la circulation et agréments les espaces.

Parc Urbain de la Lizaine : les travaux sont lancés

Le chantier du Parc Urbain de la Lizaine a débuté mercredi 11 septembre 2019, les travaux sont prévus pour une durée de six mois. Le futur Parc s'étendra sur une superficie de 2,5 hectares.

Jusqu'alors équipée d'un chapelet de squares à dimension modeste, comme le square Jacques Brel ou le parc de la Roseraie, la Commune d'Héricourt a décidé de se doter d'un véritable parc urbain pour permettre aux habitants de s'oxygéner et de profiter d'un environnement naturel agréable. La conception de cet ambitieux projet a été confiée après appel d'offres au bureau d'étude paysagiste « Sortons du Bois » basé à Cernay.

DES TRAVAUX PRÉVUS DE DURER SIX MOIS.

Les travaux de terrassement, effectués par l'entreprise Eiffage, ont commencé au mois de septembre. Les premières interventions des pelleteuses et des bulldozers laissent entrevoir les futures formes du Parc. Il est déjà possible de remarquer les reliefs et deviner les différentes ambiances qui composeront ce parc. Afin d'assurer la sécurité des travaux, plusieurs forages ont été réalisés pour sonder le terrain et repérer les réseaux secs et humides. Ces forages ont été réalisés au moyen d'un camion aspirateur. Une opération spectaculaire réalisée par l'entreprise Torregrossa de Sainte Croix en Plaine dans le Haut-Rhin.

UN PARC INTÉGRÉ DANS UNE VASTE ÉTENDUE NATURELLE.

Les berges abruptes qui protégeaient les usines textiles d'Héricourt contre les crues et les inondations ont eu pour conséquence de déshabituer les habitants du contact de l'eau. Le reflux de l'activi-



Parc Urbain de la Lizaine

té industrielle, général à l'ensemble de l'Aire Urbaine, permet maintenant de rétablir ce lien. L'aménagement du Parc Urbain de la Lizaine participera au rapprochement entre l'eau et les citoyens. La Lizaine donnera au projet final son orientation longitudinale et l'intégrera dans sa vallée, dans la continuité de ses forêts riveraines (ripisylve) spontanées, de ses boisements et de ses pâturages. L'intégration de la Lizaine se fera au moyen d'un passage construit en bois posé sur des plots et installé au bord de l'eau. Avec ses 2,5 hectares, le Parc urbain de la Lizaine n'aura absolument rien à envier à son grand frère le Parc du Près-la-Rose à Montbéliard. La construction du Parc Urbain de la Lizaine s'inscrit dans une démarche de développement durable où la préservation de la biodiversité sera une priorité. Il sera composé de plusieurs espaces distincts : boulodrome, espaces pour pique-niquer, une aire dédiée aux enfants...

La circulation et les cheminements seront soigneusement hiérarchisés afin d'offrir aux habitants la meilleure desserte entre les différentes zones qu'il comportera.

UNE LIAISON DOUCE EN DIRECTION DU PAYS DE MONTBÉLIARD.

Un réseau de liaisons douces sera créé sur la plaine de la Lizaine. Les promeneurs auront la possibilité de se rendre du cœur de ville d'Héricourt en direction du Pays de Montbéliard. Une passerelle de trois mètres de largeur sera construite sur la Lizaine pour permettre cette liaison. Ce nouveau cheminement financé par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt sera inscrit dans le schéma de piste cyclable et de liaisons douces de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et il participera au développement des déplacements doux des habitants du Pays d'Héricourt.

Les travaux du futur Parc Urbain de la Lizaine sont en cours. Il sera intégré dans une vaste étendue naturelle de 11 hectares.

Ce projet reconnu d'utilité publique par l'Agence de l'Eau, qui a subventionné à hauteur de 50 000 € l'acquisition de 9 hectares de terrain en zone humide, participera à la sauvegarde du milieu naturel et au bien-être des habitants. Cet espace sain mêlera pureté de l'eau et de l'air. Il offrira une perspective paysagère reposante et sera une transition ente milieu urbain et milieu rural.

Un décor éclatant pour le giratoire de Tavey

Le rond-point de Tavey construit par le Département de la Haute-Saône lors de la création de la déviation en direction de Montbéliard a été entièrement réaménagé.



Danielle Bourgon, adjointe à l'environnement, Gérard Clément, maire délégué de Tavey, Didier Grisier (Artflore Paysages) et le responsable technique de Savoir Verte

Ce giratoire, faute d'entretien, était devenu un agglomérat d'herbes, de ronces et de broussailles. Ce laisser-aller ternissait quelques peu l'image des entrées d'Héricourt et de Tavey. La rénovation de ce rond-point, devenait indispensable et la fusion des deux communes a été l'occasion de lancer ces travaux.

DES TRAVAUX COMMENCÉS AU MOIS DE JUILLET 2019.

Les travaux d'aménagement du giratoire de Tavey ont commencé

durant la deuxième quinzaine du mois de juillet 2019.

La maîtrise d'œuvre de ce chantier a été confiée à l'entreprise Artflore Paysages qui est installée à Héricourt et qui est dirigée par Didier Grisier.

Deux murets ont été construits avec des pierres d'Héricourt. Ces deux murets ne dépassent pas quarante centimètres de hauteur. Devant chacun, côté route, un parterre de rosiers et de graminées a été installé.

UN GIRATOIRE PARSEMÉ DE COULEURS VARIÉES.

Dans l'axe Héricourt Tavey, deux bandes arrondies avec supports

métalliques ont été construites et agrémentées d'érables de Norvège. Le feuillage de ces arbres a la particularité de passer du vert au jaune et au rouge à l'automne.

Aussi les différents espaces intérieurs du giratoire ont été ensemencés en plusieurs bosquets de graminées de différentes couleurs, rouge, jaune et beige...

Pour l'essentiel, les trois quarts de la surface du giratoire sont couverts d'un paillis c'est-à-dire d'une couche de gravier fin et de galets gris bleu en provenance de la carrière de Lepuix Gy à côté de Giromagny. Ce paillis minéral permet de réguler la température et de limiter les chocs thermiques entre le jour et la nuit. Il favorise la régulation de la chaleur dans le sol au printemps et en automne et maintient une certaine fraîcheur en limitant les écarts de température pendant la saison estivale chaude.

UN PARTERRE MINÉRAL POUR LE BIEN-ÊTRE DES PLANTES.

Par ailleurs ce parterre minéral permet de maîtriser le développement des adventices (mauvaises herbes) en interceptant le rayonnement solaire nécessaire à la germination, il ralentit l'évaporation de l'eau et conserve l'humidité dans le sol. Ce sol de couleur claire réfléchit le rayonnement solaire vers les plantes et favorise leur développement. Toutes ces plantations seront visibles dès le printemps 2020. Ces travaux d'un montant de 22 237 € hors taxes ont été réalisés par la société Savoir Vert de Bavilliers.

Prévu dès la fusion des communes d'Héricourt et de Tavey, les travaux de rénovation du giratoire de Tavey qui ont coûté 22 237 € HT ont été réalisés durant l'été 2019.

Ces travaux d'aménagement ont permis d'améliorer le cadre de vie des habitants, d'agrémenter le parcours des automobilistes et de parfaire l'image de la nouvelle commune d'Héricourt.

Le Pays d'Héricourt une exception Haute-Saônoise

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques fait connaitre au public dans sa lettre Insee analyses Bourgogne Franche-Comté N°60 du mois de septembre 2019 les informations suivantes :

« Rares sont les territoires sur lesquels se créent des emplois au cours de la période. Même les intercommunalités attractives du point de vue résidentiel et dont la population progresse, n'en gagnent pas systématiquement.

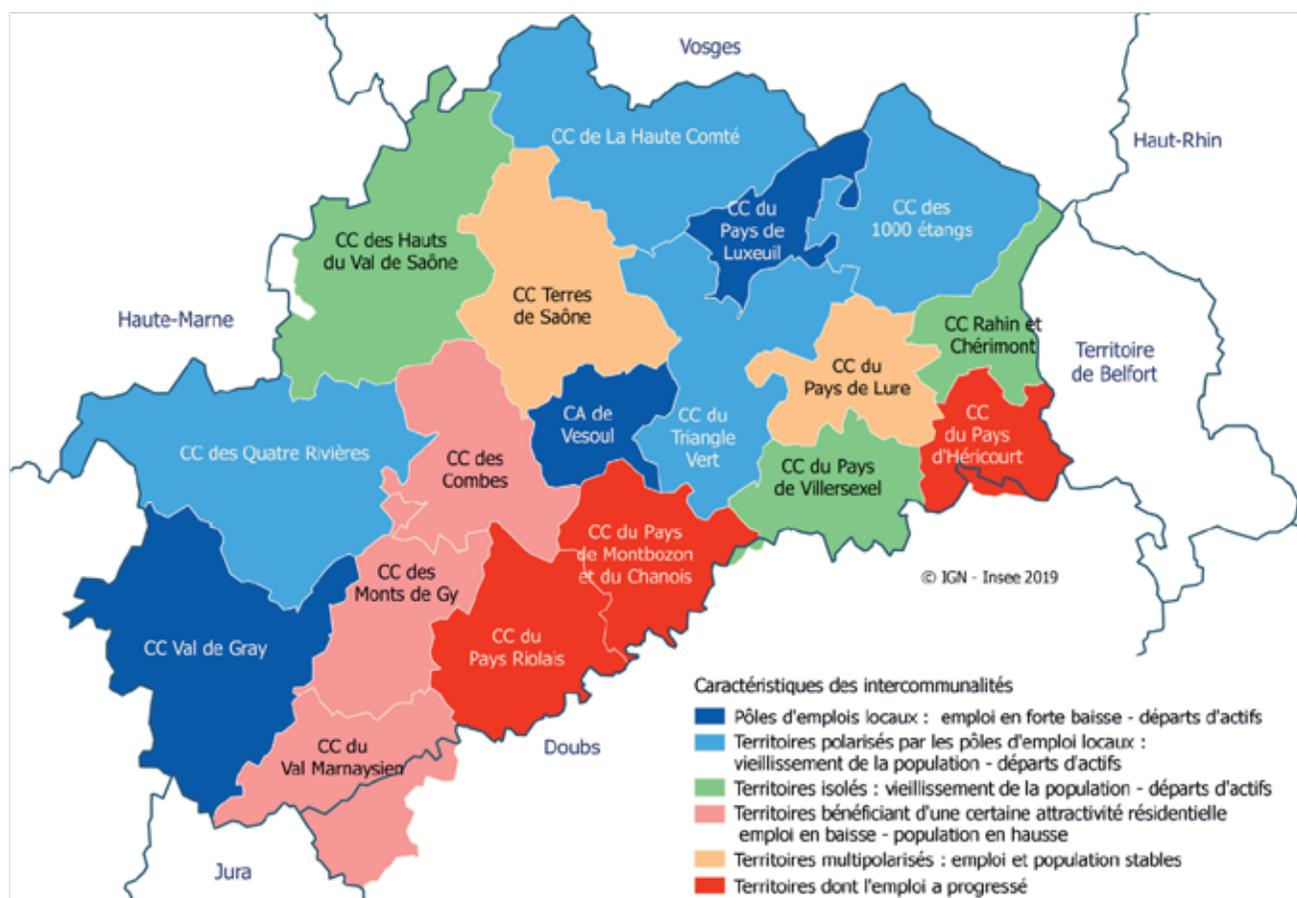
L'emploi diminue en effet aussi dans le Val Marnaysien et les Monts de Gy. Par contre, il progresse surtout au Pays du Riolais (+ 5,9 %) grâce au tertiaire marchand **et à Héricourt (+ 6,0 %) grâce à l'industrie. »**

A CONTRARIO :

Selon l'INSEE, l'emploi décroche plus fortement entre 2011 et 2016 sur le département de la Haute-Saône avec une baisse de 4 % .

Cette diminution correspond à 3 200 actifs occupés en moins en cinq ans, dont 1 400 dans la seule communauté d'agglomération de Vesoul (- 6,2 %), là où plus du quart des emplois du département sont implantés. Pour les intercommunalités de Luxeuil (- 9,3 %), des Quatre rivières (- 7,9 %), du Pays de Villersexel (- 7,4 %) et de la Haute Comté (- 6,3 %), la baisse de l'emploi local est encore plus marquée. Avec Vesoul, les baisses d'emploi observées à Luxeuil et à Gray sont celles qui contribuent le plus au repli de l'emploi départemental. »

Typologie des Intercommunalités de Haute-Saône



Sources : Insee, État civil, Recensements de la population 2011 et 2016

De nouveaux équipements pour une rentrée scolaire réussie

Judi 05 septembre 2019, le Maire, Fernand Burkhalter et Dominique Vareschard Adjointe à l'Education, accompagnés des conseillers délégués auprès des écoles ont rendu visite à l'ensemble des établissements scolaires de la Ville.



Visite du Groupe scolaire André Borey

Pour cette rentrée 2019, la Commune d'Héricourt attribue 26,75 € par élève pour les fournitures scolaires en classes maternelles et 32,20 € par élève pour les fournitures scolaires par élève.

Tout au long de l'année, et plus encore le temps des vacances scolaires, d'importants travaux ont été conduits pour entretenir les bâtiments scolaires et les adapter aux exigences des nouvelles normes d'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite).

DES ÉCOLES SOUTENUES ET ENTRETENUES.

Des rampes, des toilettes et des portes ont été installées. 193 516 € ont été dépensés pour mener ces travaux spécifiques pour les groupes scolaires Borey et Grandjean mais aussi pour les maternelles Louise Michel, Jules Ferry et Gabrielle Paris.

De nombreuses salles de classe ont été refaites, ces importants travaux de réfection ont été conduits par les agents du service des bâtiments de la Commune.

Par ailleurs, 114 302 € ont été investis dans le remplacement d'huisseries bois par des huisseries PVC, dans les groupes scolaires Borey, Grandjean, et Poirey ainsi que dans les maternelles Louise Michel, Jules Ferry et Gabrielle Paris.

Au cours de cette visite, les élus ont pu s'assurer que les élèves et les enseignants disposaient de tous les moyens matériels pour effectuer une bonne année scolaire. Les directrices et directeurs des écoles d'Héricourt ont fait connaître leurs demandes. Le Maire et son Adjointe ont prêté une oreille attentive et ont répondu à ces sollicitations dans la mesure des moyens de la collectivité.

La mise en service de nouveaux équipements caractérise cette rentrée scolaire héricourtoise. Le nouveau gymnase du Champ de Foire et le bassin d'apprentissage de la natation scolaire qui sont entrés en fonction viennent renforcer les moyens éducatifs mis à la disposition des enseignants et des élèves.

Lors de cette visite le Maire a annoncé la construction du futur pôle périscolaire des Chenevières qui désengorgera les autres pôles de la Commune.

MISE EN SERVICE DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS.

L'éducation demeure une priorité et les efforts financiers consentis en témoignent, cette année 2 257 643 € ont été inscrits au budget communal pour que les enfants puissent construire leur avenir. Pour ce faire 1 564 372 € ont été inscrits en fonctionnement (personnel, consommables divers...) et 693 271 € en investissement (entretien des bâtiments, achat de matériel informatique...)

Stabilité des effectifs dans les écoles primaires.

GROUPES SCOLAIRES	EFFECTIFS SEPT 2018	EFFECTIFS SEPT 2019	DIFF.
ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES	321	320	-1
Maternelle Ecole Privée St Joseph	64	62	-2
TOTAL GENERAL MATERNELLES	385	382	-3
ÉCOLES ELEMENTAIRES PUBLIQUES	567	580	+13
Ecole Primaire Privée St Joseph	144	142	-2
TOTAL GENERAL ÉCOLES ELEMENTAIRES	711	722	+11
TOTAL EFFECTIFS MATERNELLES + ELEMENTAIRES	1 096	1 104	+8
Collège Pierre et Marie Curie	755	770	+15
Collège Privé St Joseph	307	304	-3
TOTAL COLLEGES	1 062	1074	+12
Lycée Louis Aragon	654	635	-19

Les nouveaux visages de la rentrée

Chaque rentrée scolaire de nouveaux enseignants prennent leurs fonctions dans les établissements scolaires de la Ville, l'occasion de vous les faire connaître.

ECOLES PRIMAIRES

Lydie RODRIGUES, enseignante au groupe scolaire Gustave Poirey. Originaire de Côte d'Ivoire, elle arrive en France à l'âge de trois ans, sa famille s'installe dans le Nord à Arras. Elle a suivi ses études d'enseignante à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Arras. Lydie Rodrigues est riche d'une expérience de onze années et a déjà occupé cinq postes dont le dernier en date à Magny-Vernois. Elle est heureuse d'être nommée au groupe scolaire Gustave Poirey où il y a une équipe pédagogique dynamique.

Laureine STAINE, est originaire de Noidans-les-Vesoul, elle a suivi l'Ecole Supérieure des Professeurs d'Education (ESPE) à Besançon. Stagiaire à Vesoul, elle a été nommée à Port-sur-Saône pour son premier poste où elle a enseigné à une classe de CM1-CM2. A la rentrée 2018 elle a été nommée à Courchaton où à nouveau elle a été chargée des cours moyens.

A Héricourt elle a été nommée pour occuper plusieurs postes : 1 ¼ temps au groupe scolaire Poirey (Cp/CE1), 1 ¼ temps CE2/CM1 à Ploye, 1 ¼ temps classe Ulis à Borey et 1 ¼ temps petits/moyens à la maternelle Louise Michel.



Laureine Staine - Pierre Flageolet - Lydie Rodrigues



Denis Bringard, entouré des élus d'Héricourt

UN DÉPART À LA RETRAITE : Denis BRINGARD, Directeur du groupe scolaire Gustave Poirey, a fait valoir ses droits à la retraite. Une cérémonie a été spécialement organisée en son honneur à la Mairie d'Héricourt le lundi 1er juillet 2019. Accueilli dans la salle du Conseil Municipal, sous les applaudissements de ses pairs, le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, lui a rendu hommage et l'a félicité pour sa carrière exemplaire. Denis Bringard a passé 38 années à l'Education Nationale dont 37 années à Héricourt. Originaire d'Etueffont dans le Territoire de Belfort, il est entré à l'Ecole Normale de Vesoul en 1978 où il a été formé. Il a occupé la fonction de Directeur au groupe Gustave Poirey de 1998 à 2019. Denis Bringard a aimé son métier : « Toute ma carrière a été du bonheur, et c'est une chance d'avoir été à Héricourt, une ville qui est aux petits soins des écoles. » Le nouveau directeur du groupe scolaire Gustave Poirey est Pierre Flageolet



Sophie Pouilley - Vincent Boissenin
Marie-Aurore Lochet

COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE.

Marie-Aurore LOCHET et Sophie POUILLEY ont rejoint le Collège Pierre et Marie Curie, la première en tant que Principale Adjointe, la seconde en tant que Directrice de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (Segpa).

LYCÉE LOUIS ARAGON.

Sophie PICARD est la nouvelle Provisoire Adjointe du Lycée Aragon, originaire de Belfort, elle était auparavant Principale Adjointe au Collège Paul Langevin d'Etupes.



Pascal Gueritot Provisoire, et Sophie Picard

Centre Socioculturel Simone Signoret

ACCUEIL DU CENTRE

ADRESSE

5, rue du 11 novembre - 70400 HERICOURT
Tél. 03 84 46 25 49 - Fax. 03 84 46 13 91

HORAIRES D'OUVERTURE

En période scolaire et vacances scolaires
Du lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00.

CLUBS ET ACTIVITES REGULIERES

Le Centre Social vous propose de mi septembre 2019 à fin juin 2020 les activités suivantes :
(Deux séances de découvertes gratuites à l'exception du club «Art Floral»).

EXPRIMER SA CRÉATIVITÉ				
PATCHWORK / DE FILS EN TISSUS	carte d'usager 7 €	ST-VALBERT	Jeudi	19h30 à 22h30
ART FLORAL - 1 ^{ère} séance le 15/10	carte usager + Tarif A	CENTRE	Mardi	20h00 à 22h00
POTERIE / SCULPTURE	carte usager + Tarif B	ST-VALBERT	Mardi	18h00 à 20h30
MARQUETERIE DE BOIS	carte usager + Tarif B	JEAN-JAURÈS	Mercredi	14h00 à 16h30 16h30 à 19h00 20h00 à 22h30
MARQUETERIE DE PAILLE	carte usager + Tarif B	JEAN-JAURÈS	Jeudi	13h30 à 17h30
LE RYTHME DANS LA PEAU				
HIP HOP / BREAK DANCE 6/8 ANS	carte usager + Tarif B	CENTRE	Vendredi	17h30 à 18h30
HIP HOP / BREAK DANCE 9/11 ANS	carte usager + Tarif B	CENTRE	Vendredi	18h30 à 19h30
HIP HOP / BREAK DANCE 12 ANS et +	carte usager + Tarif B	CENTRE	Vendredi	18h30 à 20h00
ZUMBA KIDS 6/12 ANS	carte usager + Tarif B	CENTRE	Lundi	17h30 à 18h30
ZUMBA GOLD	carte usager + Tarif B	CENTRE	Mardi	18h00 à 19h00
COMMUNIQUER				
ANGLAIS DEBUTANTS - 1	carte usager + Tarif B	CENTRE	Jeudi	18h00 à 19h30
ANGLAIS BASES - 2	carte usager + Tarif B	CENTRE	Vendredi	18h00 à 19h30
ANGLAIS INTERMEDIAIRE - 3	carte usager + Tarif B	CENTRE	Mercredi	18h00 à 19h30
ANGLAIS CONFIRMES - 4	carte usager + Tarif B	CENTRE	Mercredi	16h30 à 18h00
ESPAGNOL	carte usager + Tarif B	CENTRE	Lundi	18h00 à 19h30
SCRABLE	carte usager + Tarif B	CENTRE	Mardi	13h45 à 17h00
ATELIER BD	carte usager + Tarif B	CENTRE	samedi	10h00 à 12h00
AVEC UNE PLUME ET UN PINCEAU				
ARTS PLASTIQUES ADULTES	carte usager + Tarif B	CENTRE	Mercredi	13h30 à 16h00
ARTS PLASTIQUES ADULTES	carte usager + Tarif B	CENTRE	Vendredi	14h00 à 16h30 20h00 à 22h30
PEINTURE SUR BOIS	carte usager + Tarif B	ST-VALBERT	Lundi	18h00 à 20h00

14 JUILLET - FÊTE DE LA FRATERNITÉ

Plus de 800 personnes sont venues le 14 juillet 2019 participer à la dix-huitième Fête de la Fraternité organisée par le Centre Socioculturel Simone Signoret avec le soutien de la Commune. Installée sur le parking du Musée Minal et sur le parvis de la Tour du Château cette fête s'est voulue un symbole de l'union de la Nation, un moment de fraternité pour tous les héricourtois. Le public a pu profiter gratuitement de nombreuses animations prévues pour tous, enfants adolescents et parents. Un agréable moment festif rythmé par d'excellentes prestations musicales, le public connaisseur a apprécié la chanteuse Sawadee qui était accompagnée de deux musiciens. Le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, qui a lancé la journée a remercié les organisateurs de cette manifestation conviviale et a accueilli chaleureusement les habitants. Une belle journée ensoleillée, sous le signe du partage et de la solidarité.



ANIMATIONS JEUNESSE

LA SALLE ADOS ET LE PIJ

de septembre à juin (périodes scolaires)

LA SALLE ADOS ET LE PIJ

Mercredi 14h – 18h / Mardi, jeudi, vendredi 16h30 – 18h / Samedi 14h – 17h

• Accueil :

- jeux en réseau, ps4, switch...
- espace de détente avec distributeur de boisson, coin lecture.
- baby-foot, billard, jeu de fléchettes, jeux de société.

• Accompagnement, écoute :

- accompagnement de projet de loisirs et/ou professionnel.
- accompagnement dans votre recherche d'emploi et de stage.
- accompagnement pour l'aide au permis, solution pour vos problèmes personnels.
- accompagnement scolaire dans la limite de nos compétences.

• Services :

- des postes informatiques sont mis à disposition avec des espaces dédiés (anonymat et confidentialité)
- Une ressource documentaire sur tous les thèmes de la vie quotidienne (point information jeunesse)

LES RENDEZ-VOUS ADOS

GIRLS MOVING	12-17 ans	Jeudi	18h00 à 19h30
PÂTI'CRÉATION	10 à 14 ans	Mercredi	14h00 à 16h30
	8 à 10 ans	Samedi 1 fois/ mois	14h00 à 16h30

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

ACCUEIL DE LOISIRS ET SÉJOUR

Des activités de loisirs, culturelles et sportives sont proposées durant les vacances scolaires. Définies en fonction des saisons et

des orientations pédagogiques, elles répondent aux demandes et sollicitations des jeunes. Au programme : Europa Park, BMX, Laguna, saut à l'élastique, rafting, ski, course d'orientation, bowling,...

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ

Des animations de quartier sont proposées aux enfants et aux jeunes, sur le quartier des Chenevières, en lien avec différentes associations d'Héricourt pour favoriser la découverte des sports, activités ludiques et culturelles.

ACTION JEUNESSE CITOYENNE

Réservés aux héricourtois de 16 à 17 ans, ces chantiers permettent aux jeunes de participer à l'embellissement du cadre de vie Héricourtois et de bénéficier d'une bourse éducative de 160€ permettant de financer des achats ou des frais tels que le permis de conduire...

LA RÉFÉRENTE FAMILLE VOUS ACCUEILLE :

Accompagnement du journal de quartier « les Brèves des Chenevières »

Envie de vous exprimer ? Rejoignez les rédactrices du journal !

Le jeudi de 9h à 11h à l'Espace Public Jean Ferrat

Atelier « Mon quartier, mon histoire en vidéo »

Venez participer à une œuvre collective en créant une « Encyclopédie de la vie du quartier » !

Atelier d'écriture et technique théâtrale en vue de la réalisation d'un spectacle

artistique et humoristique réalisé par vos soins

- mercredi de 9h à 11h à l'Espace Public Jean Ferrat

- jeudi de 18h à 20h au Centre Municipal Simone Signoret

Atelier bien-être

Un espace avec un équipement sportif dédié à tous est proposé sur le quartier :

- Programme sportif adapté

- Coaching personnalisé par une éducatrice professionnelle

CALENDRIER DES TEMPS FORTS

Du 27 novembre au 1^{er} décembre 2019

Saint-Nicolas

Une semaine thématique, des spectacles vous seront proposés.

29 mai 2020

Fête des voisins

Une animation vous sera proposée par le Conseil Citoyen et nos partenaires locaux sur le quartier des Chenevières.

20 JUIN 2020

Fest'images

Une journée festive pour les habitants

du quartier des Chenevières.

Le conseil citoyen et nos partenaires locaux organiseront cette journée.

14 JUILLET 2019

Fête de la fraternité

Une journée festive pour les habitants

Le Conseil Citoyen, Comités de quartier, l'Office Municipal des Sports et nos partenaires locaux organiseront cette journée.

19 septembre 2020

Portes ouvertes Centre Signoret

Une journée pour découvrir les activités du centre

Fest'Images 2019, l'art de la Fête populaire.

Désormais programmée au début de l'été, Fest'Images a fait le bonheur des enfants du Quartier des Chenevières. Organisée par le Centre Socioculturel Simone Signoret et soutenue par la Commune, cette manifestation s'est déroulée le samedi 22 juin 2019. Les enfants ont eu toute la journée pour tester de nombreuses activités, sportives ou de loisirs : toboggan, balades en poney, piscine, baby-foot géant... Les plus petits ont multiplié les tours de manège et ont profité de la présence d'animaux de la ferme, poules chèvres, lapins... pour se familiariser avec eux et les caresser.

Quatre groupes de musique se sont succédés, sur la scène de l'esplanade des Chenevières, de la musique des Caraïbes, de la musique du Moyen-Orient, du Rap, de la variété et du blues.



Une ville de plus en plus belle

36 candidats au Concours Communal des Maisons Fleuries ont été récompensés à la Roseraie le samedi 29 juin 2019. Tous les récipiendaires ont reçu un diplôme et un bouquet de fleurs en remerciement de leurs efforts pour l'embellissement de la Ville.



Le concours des Maisons fleuries vise à valoriser le travail et le sens de la décoration des habitants qui contribuent par leurs créations à rendre notre Cité plus agréable à vivre. Durant la totalité du mois de juin 2019, les membres de la Commission Fleurissement présidée par Danielle Bourgon, Adjointe à l'Environnement, ont visité les habitations des 36 personnes qui se sont inscrites au concours 2019.

36 CANDIDATS RÉCOMPENSÉS.

Lors de la cérémonie des récompenses qui s'est tenue à la Roseraie sous un soleil radieux, Danielle Bourgon s'est réjouie du nombre de participants qui a augmenté de 16 %. L'Adjointe à l'Environnement a félicité l'ensemble des inscrits et a profité de l'occasion de ce moment de convivialité pour saluer le travail remarquable des jardiniers communaux

dont notamment ceux qui étaient présents, à savoir Muriel Debierre, Sylvie Canal, Alain Pointurier et Jean-Yves Rodriguez.

Le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, n'a pas tari d'éloges pour les participants de ce concours et pour les employés communaux : « Merci aux candidats de ce concours qui contribuent à faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre. Merci à nos jardiniers communaux qui travaillent chaque jour à notre bien-être et à la préservation de nos espaces publics. Aujourd'hui nous mettons l'accent sur la qualité de vie, avec nos pistes cyclables, dont notamment l'ancienne voie du Tram, la réhabilitation des faubourgs de Belfort et de Saint-Valbert, le Parc Urbain de la Lizaine... Notre ville est de plus en plus belle et nous nous en réjouissons.»

LES LAURÉATS 2019 :

CATEGORIE UNE « Maison avec jardin très visible de la rue ou décor floral en bordure de voie publique » :

1^{er} Jean-Claude Langlois ; 2^{ème} ex aequo Nicole Arnold et Thierry Ernewein ; 3^{ème} ex aequo Marguerite Robert et Jean-Marie Antoine - Encouragements : Eugène Dreyer, André Huguenin-Vuillemin, Claudette Croissant, Renée Balet, Annick Desmaret, Anne-Marie Martin, Régine Dessoles, Fabienne Duvaux, Patrick Dubois.

CATEGORIE DEUX « Fenêtres, murs, balcons, terrasses » :

1^{er} Michel Briquez ; 2^{ème} ex aequo Catherine Vincent et Sarah Obéron ; 3^{ème} ex aequo Paulette Spiess et Michel thiébaud - Encouragements : Liliane Lanfumey, Julien Remillet, Jacky Tonna, Jean-Pierre Bandelier, Jean-Louis Dubois, Stéphane Huet, Jocelyne Martin, Elisabeth Lacroix.

CATEGORIE TROIS « Jardins familiaux, caserne des pompiers, restaurants, cafés, commerces » :

1^{er} La Filature ; 2^{ème} Boulangerie Maître ; 3^{ème} ex aequo restaurant Piccadilly et Christel's bar Aménagements Paysagers
1^{er} Elodie Louys ; 2^{ème} ex aequo Didier Meyer et Edwige Didier 3^{ème} Martine Dorin.

Les trois premiers de chaque catégorie ont reçu un bon d'achat de 120 €, les deuxièmes un bon d'achat de 85 €, et les troisièmes un bon d'achat de 65 €. Chaque participant a reçu un diplôme et un bouquet de fleurs.

RAPPEL RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux, en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelle que nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 H et 7 H et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H 30 ; les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Fleurissement, la Ville en quête d'une quatrième fleur

Mardi 24 juillet 2019, le Jury Régional du Fleurissement a longuement visité notre cité. il a fort apprécié ce tour de ville qui lui a permis de mesurer l'investissement de la Commune pour son environnement et le savoir faire de ses jardiniers.

En préambule de cette visite, les membres du Jury Régional ont été accueillis très chaleureusement par le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter et son Adjointe à l'environnement, Danielle Bourgon. En quelques phrases, le Maire a présenté la Commune et les spécificités qui constituent son caractère. Ce moment convivial et détendu a jeté les jalons pour la réussite de cette visite.

UNE VISITE GUIDÉE TRÈS BIEN PRÉPARÉE.

Accompagnés des jardiniers communaux, Muriel Debierre, Jean-Yves Rodriguez et Alain Pointurier, les membres du Jury Régional du Fleurissement, conduit par leur Président Jean Ravise, ont tenu à préciser le sens de leur visite : « Notre mission n'est pas d'attribuer la quatrième fleur. Nous ne sommes plus dans l'esprit du concours d'autrefois. Nous voulons être le plus objectif possible, nous souhaitons accompagner les actions et les initiatives locales dans la durée, nous voulons soutenir les projets qui améliorent le cadre de vie des habitants tout en préservant le plus sérieusement possible l'environnement. »

Céline Manton, archiviste de la commune et passionnée d'histoire a servi de guide et a mené avec brio la visite. Céline Manton a livré à son auditoire très attentif de précieuses informations quant aux sites histo-



Le Jury Régional, accompagné des élus d'Héricourt

riques de la commune d'Héricourt : Musée Minal, Tour du château, Temple, Eglise...

UN JURY ENTHOUSIASTE ET IMPRESSIONNÉ.

Commencée à pied en centre-ville, la visite s'est poursuivie en véhicule. Les membres du Jury ont découvert durant quatre heures les différents espaces de la ville et ont évalué l'important travail des jardiniers pour l'entretien et l'embellissement des espaces publics : giratoires, massifs, ponts, entrées de ville et pistes cyclables...

Chacun à leur tour, les jardiniers responsables de secteur ont expliqué avec engouement leurs choix en terme de fleurs, de plantes et d'aménagements. Les membres du Jury et notamment Camille Piacentini, Chargée de mission au Conseil

Départemental de la Haute-Saône ont beaucoup apprécié : « Les espaces sont beaux et propres. Ils sont aménagés avec élégance, les couleurs sont harmonieuses et caressent l'œil. Le travail des professionnels est remarquable et le soutien de l'équipe municipale ne fait pas défaut, bien au contraire. »

Danielle Bourgon n'a pas manqué de rappeler que le respect de l'environnement était une priorité communale, que plus aucun produit phytosanitaire n'était utilisé à Héricourt et que l'arrosage des plantes communales se faisait grâce à l'eau de pluie provenant des réserves de la ville : citernes du Fort du Mont-vaudois et citerne des ateliers communaux.

La Commune d'Héricourt en quête d'une quatrième fleur a reçu les encouragements du Jury Régional du fleurissement qui a reconnu le travail très impliqué des jardiniers communaux.

Le Jury a aussi souligné les efforts constants de la Commune d'Héricourt pour la qualité de l'entretien des espaces publics dans le respect strict de l'environnement.

NAISSANCES

BURGER Justin, 21/4/19
 CESTER-EMBOULAS Robin, 25/4/19
 MAJDA Ali, Mohamed, 25/4/19
 LABBE Louna, Valérie Véronique, 27/4/19
 MARTINEZ Thiago, Marc Steven, 6/5/19
 SIOUD Eden, Habiba, 7/5/19
 ROY Nohé, Joël Christophe Frédéric, 9/5/19
 BEN MILOUD Kamila, 12/5/19
 FOUILLET Lyna, Honorine Éva, 14/5/19
 KELZOU Ilyes, 17/5/19
 ABIDA Diyana, Aya, 17/5/19
 VIRET REY Killua, 18/5/19
 MBOMBOA NJIMOLIOM Mila, Louise 22/5/19
 MOURET Vadim, Arsène Lucca 23/5/19
 FAIVRE Louis, Laurent Patrick, 24/5/19
 DEFANCE Arya, 27/5/19
 MANNHART Malone, 28/5/19
 BOILEAU Luna, 28/5/19
 FANGUEIRO Naomi, 8/6/19
 UNAL Mila, 9/6/19
 BOUDEBZA Ali, 11/6/19
 PREVOT Mya, Marianne Murielle, 16/6/19
 EL MOUZILI Jenna, 17/6/19
 RAYOT AUGUSTIN Nell, Brigitte Ghislaine, 21/6/19
 BOSSUYT Léa, 26/6/19
 MAZEGHRANE Inaya, Zahoua, 1/7/19
 JLIDI Ayoub, 4/7/19
 CHATELIN Clément, Roger François, 5/7/19
 PERRET Eirown, Côme Axel, 9/7/19
 BENYAHIA Said, 11/7/19
 BOUZEBODJA Hizya, Saadia, 17/7/19
 OULAD HAMMOU Maïwen, 20/7/19
 AMIRI Dayana, 21/7/19
 MAHI Manwane, Hassane Jaouad, 3/8/19
 DERRAZE Fatima, 5/8/19
 AMGHAR Mohammed, Ziyed, 6/8/19
 BITTEUR Mia, 6/8/19
 RATTOT Giuliana, Brigitte Nathalie, 16/8/19
 BEN MILOUD Ibrahim, 18/8/19
 DE SOUSA Éllana, 20/8/19
 GHERIBI Ilyes, Ibrahim, 22/8/19
 AMIRI Naïa, Cali, 5/9/19
 ALONSO-VALENSIA Lisa, 6/9/19
 ABOUASSIM Maïssa, 12/9/19
 YJOU Malek, 13/9/19
 DEMAISON DINÉ Zélia, 16/9/19
 RAGON Kelyan, 23/9/19

MILOME Jena-Michel et TORREGROSSA Carine
 le 18/05/2019
 CABILLIC Julien et WEBER Floriane
 le 01/06/2019
 TASYUREK Mehmet et BASDOGAN Belgin
 le 01/06/2019
 JURCZAK Stéphane et BIRRE Katia
 le 08/06/2019
 MUSSLIN Murielle et WOLFF PARRENIN Julie
 le 15/06/2019
 MOREL Zacharie et MORLET Ophélie
 le 22/06/2019
 RIONDET Valentin et LAINE Evodie
 le 22/06/2019
 LOUIS MARIE Manuel et VACELET Michelle
 le 29/06/2019
 RENDU Axel et LAMAIRE Marie-Angeline
 le 06/07/2019
 CANTREL Jacques et TROJANOWSKI Marie-Hélène
 le 06/07/2019
 MONNIER Fabrice et BOUDOT Priscilla
 le 13/07/2019
 ROUSSE Alexis et MATHIAS Manon
 le 13/07/2019
 RUBIO Benjamin et BOUSBAINE Sabrina
 le 20/07/2019
 MONTEIRO Loris et FRANCES Laurie
 le 20/07/2019
 SUTTER damien et COUCHOT Marylène
 le 27/07/2019
 HOUEIX Fabrice et BERTIN geneviève
 le 27/07/2019
 LABEUICHE Philippe et HUGON Lydie
 le 03/08/2019
 PLANQUE Julien et AHMAR EL HANK PRISCILLA
 le 10/08/2019
 GUARNIERI Murilo et LAINE Sarah
 le 17/08/2019
 PARISOT Pascal et ESSLINGER Claude
 le 31/08/2019
 POIROT Kévin et POIROT Angélique
 le 31/08/2019
 CHAMBARD Sylvain et FANTINI Solène
 le 07/09/2019
 BEN MOHAMED Yasim et LEZGHED Inès
 le 07/09/2019
 PEY Nicolas et ODOR Camille
 le 14/09/2019
 MUSCILLO Anthony et LINERO Laura
 le 28/09/2019

AFFIGLIATI Joseph, Guy,
 6/5/19
 DÉPOIRE Mauricette, Yvonne,
 6/5/19
 DOUCET Micheline, Marcelle, Angèle,
 10/5/19
 RAMAROTSARA Henriette,
 13/5/19
 GOUDEY Suzanne, Emilie,
 13/5/19
 SURLEAU Renée, Marthe,
 15/5/19
 DELHAUTAL Bernard, Robert Eugène,
 16/5/19
 BERISHAJ Rexhep,
 23/5/19
 GUILLOT Claude, André,
 29/5/19
 CHAZAL Luc, Jacques,
 30/5/19
 GRANDJEAN Serge, Denis,
 2/6/19
 GUILLOT Claude, André,
 29/5/19
 ETIENNE André, Jean Marcel,
 12/6/19
 HÜSSLER André, Marcel,
 18/6/19
 JOUANET Elisabeth, Françoise,
 20/6/19
 RAYMOND Etienne, Robert,
 28/6/19
 SALVADOR Pascal, Jean-Pierre,
 2/7/19
 CHASSARD Guy, Maxime,
 9/7/19
 HEINRICH Alain, Raymond Roger,
 16/7/19
 MAFFLI Jacques, Henri,
 18/7/19
 GAIFFE Marcel, Jean Lucien Joseph,
 18/7/19
 BELTRAMELLI Béatrice, Candide,
 18/7/19
 PÉPOT Rose, Marie Alberte,
 30/7/19
 CORDY Sébastien, Claude André,
 2/9/19
 TEIXEIRA BENTO PINTO Antonio, Laureano,
 3/9/19
 RICHARD Lucienne, Germaine,
 13/9/19
 RAHMANI Fatma,
 23/9/19
 GENEY Georgette, Augustine,
 25/9/19

MARIAGES

EUVRARD Romain et REBOUT Priscillia
 le 27/04/2019
 STEVENOT Sébastien et ZUMKELLER Aurélie
 le 27/04/2019
 GIRARDOT Pierre et DURUAL Stéphanie
 le 04/05/2019

DECES

HENNEQUIN Cécile, Marie Louise,
 24/4/19
 FAIVRE William, Paul Fernand,
 6/5/19

**CLAUDE ET GHISLAINE ANDRE
FÊTENT LEURS NOCES D'OR.**

Samedi 13 juillet 2019, le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter a célébré les noces d'or d'André et Ghislaine ANDRE. Le couple s'est marié à Héricourt le 05 juillet 1969 et a eu deux enfants. Claude André a fait toute sa carrière chez Peugeot et Ghislaine a travaillé dans le textile.

**JEAN-PAUL ET JEANNE ETIENNE
FÊTENT LEURS NOCES D'OR.**

Jean-Paul et Jeanne ETIENNE ont célébré leurs noces d'or. Ils se sont mariés le 22 février 1969 à Cherbourg. Ils ont eu quatre enfants qui leur ont donné cinq petits-enfants. Jean-Paul, après avoir été peintre a intégré les usines Peugeot où il est resté jusqu'en 2011 l'heure de la retraite sonnée. Jeanne s'est occupée du foyer et a repris une activité, ses enfants élevés.



MAJORITÉ MUNICIPALE

ELUS SOCIALISTES ET REPUBLICAINS

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques indique dans sa lettre n°60, parue au mois de septembre 2019, une progression de l'emploi de 6 % sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Cette augmentation est due au secteur industriel qui s'est beaucoup développé sur notre territoire ces six dernières années. Les efforts qui ont été consentis par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt en faveur de l'emploi et du développement économique portent leurs fruits. Les nouvelles entreprises qui sont venues s'installer sur notre territoire confortent sa place et son avenir au cœur de l'Aire Urbaine.

Le bassin d'apprentissage de la natation scolaire est entré en fonction à la rentrée du mois de septembre 2019. Grâce à ce nouvel équipement de nouvelle génération, subventionné à 80 %, tous les enfants de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt apprendront à nager durant leur scolarité.

MAJORITÉ MUNICIPALE

EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

Selon de nombreux experts internationaux, le réchauffement climatique va atteindre un seuil irréversible pour les sociétés, l'environnement et la biodiversité. Il provoquera en particulier l'augmentation des catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, feux de forêt), la hausse du niveau des mers et la raréfaction des ressources en eau potable. Les conséquences et les causes, les migrations qui découleront de ces dérèglements climatiques, inégalement répartis sur la planète inquiètent nos dirigeants, dont certains ont bien compris le profit électoral qu'ils pouvaient tirer d'une posture autoritaire autour d'un bouc émissaire, le migrant.

Afin d'éviter de remettre en cause les positions politiques et économiques qui sont la cause de ces dérèglements et donc de ces migrations on en vient de déni en déni à faire passer les conséquences pour les causes et à chercher à faire croire que l'immigra-

tion coûte cher à la France, ce qui est totalement démenti par toutes les statistiques.

Sur le plan local : un réel succès pour la voie du Tram, promeneurs, cyclistes, et rollers, l'ont adopté et sont plus que satisfaits de ce premier tronçon de plus de 4 KMS. Il faudra apporter quelques aménagements supplémentaires : plus de bancs, plus d'arbres (certains déjà plantés) pour ombrager le parcours, et des poubelles seront installées. La propreté et le civisme restent l'affaire de tous

Le Parc Urbain : les travaux avancent également, on peut voir les engins de chantier s'activer pour faire de ce lieu, un magnifique endroit arboré, fleuri, au bord de la Lizaine, lieu de promenades, de rencontres, de jeux, ... Un parc très attendu par les héricourtois(es) et dont notre municipalité peut être fière.

Je tenais à rappeler que ce projet n'était pas dans le programme de la liste « dialoguer, rassembler, et agir » ce beau projet était dans les cartons depuis des années, la décision de le réaliser pendant notre mandat, était importante pour notre majorité.

Fleurissement : la ville bientôt va prendre ses couleurs d'automne avec la plantation des chrysanthèmes.

Pour se parer ensuite de magnifiques habits de fête (rouge, or, vert, etc.) Des décorations, brillantes, lumineuses, réalisées par nos services (Service Environnement, et festivités) apportant aux Héricourtois (es) et à tous ceux qui traverseront notre belle ville illuminée. La joie des fêtes de fin d'année. Merci à eux !!!
Bonnes et heureuses fêtes à vous toutes et tous.

Danielle BOURGON
ELUE EELV

De la liste "Dialoguer, Rassembler et Agir "

Opposition de gauche

GRUPE DES ELUS DU FRONT DE GAUCHE ET REPUBLICAINS

C'est l'heure du bilan, du bilan de l'action du maire et de la municipalité au terme du mandat qui s'achève.

Ont-ils répondu aux défis de la transition écologique et préparer notre commune et ses habitants au changement climatique ? Ont-ils pris leur part dans la lutte contre le chômage et ont-ils réduit la fracture sociale importante à Héricourt ? Ont-ils mis en place des actions pour lutter contre la désertification du centre-ville et ont-ils tout fait pour lutter contre l'insécurité ? Ont-ils pris les mesures pour améliorer la cohésion sociale et faire en sorte que personne ne sente exclu de notre cité ? Ont-ils répondu aux sentiments partagés par de nombreuses personnes âgées de se sentir isolées et parfois abandonnées ? Et enfin, le maire a-t-il répondu à l'appel des héricourtois demandant plus de débat et de démocratie ?

C'est à ces questions qu'il faut répondre pour que nos concitoyens se fassent une idée réelle. Rappelons-nous

d'une de ses premières décisions .Le maire voulait être à « l'avant-garde » des nouveaux rythmes scolaires (contre l'avis des conseils d'école, des enseignants et des parents). Ce fût un échec retentissant puisqu'il est revenu en arrière 3 années plus tard. Il a ensuite facilité le départ du SUPER U à l'extérieur d'Héricourt, aggravant la désertification du centre-ville : coût : 750000 euros d'argent public. C'est un gâchis financier, environnemental et humain.

Notre centre-ville se retrouve dans la même situation qu'en 2014 avec un nombre important de commerces fermés, même si on a joliment habillé cet échec. Le maire a poursuivi l'étalement urbain, amputant nos espaces boisés, ce qui augmente notre indice carbone.

La requalification du faubourg de Belfort s'est faite sans planter un seul arbre. Il ne nous prépare pas au changement climatique. Le taux de chômage reste un des plus élevés de la région malgré la venue d'entreprise, attirées par les avantages financiers, financés, là aussi, par de l'argent public.

Opposition de droite LES REPUBLICAINS

Chers(e) citoyennes et citoyens Héricourtois.

Voici 5 ans et demi que nous avons été élu(e)s et nous remercions les électeurs qui nous ont permis de siéger au Conseil Municipal d'Héricourt et Conseil Communautaire.

Dans quelques mois, les 15 et 22 mars 2020 nos mandats municipaux et communautaires prendront fin.

Rien n'est simple pour nous conseillers d'Opposition de droite, tant sur le plan matériel mais surtout humain. Nos avis ne comptent pas et ne compteront pas jusqu'à la prochaine élection municipale.

Humiliation, moquerie, sectarisme, condescendance et impolitesse envers nous sont les mots clés de Monsieur le Maire Fernand BURKHALTER, à notre égard.

Il ne faut pas penser et déclarer comme le font "nos détracteurs" que nous sommes à chaque séance de Conseil municipal et CCPH, contre les projets du Maire ou Président de la CCPH.

Nous sommes constructifs mais, faute de constater qu'il nous faut continuellement questionner Monsieur le Maire concernant les rapports car ceux-ci comportent quelques opacités.

Nous avons toujours voté, dans l'intérêt de nos concitoyens pour les projets concernant les enfants, nos aînés, la culture dans son ensemble et les Associations (toutes catégories confondues).

Il ne faut pas oublier qu'un euro dépensé dans la commune et un euro du contribuable Héricourtois.

Il y a un sujet sur lequel nous ne pouvons pas être d'accord avec la majorité municipale. Nous ne pouvons accepter de conclure un contrat d'une durée de 20 ans concernant L'Odyssée du Cirque, établie aux GUINOTTES.

Un projet de plus de 500 000 euro et plus près de 1 000 000 d'euro pour l'aménagement de leur structure sachant qu'il n'ont pas eu à déboursé un centime d'euro pour leur implantation.

Financement intégral de la Ville d'Héricourt et de la CCPH (Communauté de Communes)
Cette structure est issue de BAVILLIERS et créée à DEN-

D'importants chantiers sont en cours de réalisation. La requalification de l'avenue de Saint-Valbert progresse à bon rythme. Ce chantier a pour objectif de sécuriser la circulation automobile et favoriser les déplacements des piétons et des cyclistes.

La réalisation du Parc Urbain de la Lizaine a commencé. Avec ses 2,5 hectares ce nouvel espace concourra au bien être des habitants.

1 million d'euros ont été investis dans l'entretien et la sécurisation de la voirie communale. Plus de 8 kilomètres de voirie, soit 20 % de la voirie communale, ont fait l'objet de travaux ce printemps et cet été.

Espéré depuis longtemps le doublement de la RN19, à partir de Brevilliers jusqu'à l'Hôpital Nord Franche-Comté de Trévenans et de la gare LGV Meroux-Moval, est programmé. Les travaux d'un montant de 23 millions d'euros sont prévus de commencer en 2022-2023, ils sécuriseront la circulation et ils conforteront la zone d'activité des Guinottes.

Concernant la sécurité, le maire d'Héricourt restera dans l'histoire celui qui a bradé la sécurité des héricourtois en acceptant la fusion de notre commissariat avec celui de Montbéliard. La question sociale et la situation des personnes âgées n'ont pas fait parties de son agenda pendant ces 6 ans .

De plus en plus de jeunes et de seniors se sentent exclus de la vie de la cité et s'il n'y avait pas l'implication et le travail des associations, ce serait pire encore. Si le très haut débit arrive enfin, nous sommes toujours les seuls à ne pas bénéficier de transports publics.

Enfin, sur le plan de la démocratie et du débat, le recul est terrible. De mémoire d'Héricourtois, les habitants, dans leur très grande majorité, n'avaient jamais connu un tel comportement de la part du maire de leur commune. Ainsi, nous devons refermer la porte du sectarisme et de l'autoritarisme qui habille si mal notre commune.

L'opposition de gauche : Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Blaise Samuel BECKER, Sylvie DAVAL, Philippe BELMONT, conseillers municipaux.

L'opposition de droite : NEY (Territoire de BELFORT)

Aucun emploi à la clef. Aucun revenu dans les caisses de la Ville et de la CCPH.

N'oublions pas qu'une augmentation de 7,5 % sur les impôts fonciers voulue par la CCPH impliquera forcément une baisse du pouvoir d'achat de nos concitoyens. L'Opposition de droite a refusé cette augmentation.

Nous dénonçons également les conditions du personnel communal ; des emplois renouvelés 6 fois en 6 ans, l'embauche des Amis de Amis. STOP au clientélisme et favoritisme dans certains domaines.

Pendant ce temps, les commerces souffrent, la Ville d'Héricourt se meurt !!!

Nous continuerons de nous battre jusqu'au 15 Mars 2020. Il NOUS faut, il VOUS faut un vrai changement lors des prochaines élections à venir.

Groupe d'Opposition de Droite d'Héricourt
Anne-Marie BOUCHE
Rémy BANET, Laurent LE GUEN
Jean-Philippe CLEMENT

Arts et Divertissements

Créées en 1984, les Journées Européennes du Patrimoine ont lieu chaque année le troisième week-end de septembre. Evènement culturel incontournable, ces journées témoignent de l'intérêt du public pour l'Histoire.



Raymond Berdah, entouré d'un groupe de visiteurs

La trente-sixième édition des Journées Européennes du Patrimoine, a eu lieu les 21 et 22 septembre. Le thème retenu de cette édition était « Arts et Divertissements », l'occasion pour les visiteurs de découvrir ou redécouvrir le patrimoine de leurs différents lieux de vie.

Ces journées ont permis d'aller à la rencontre de passionnés, de bénévoles et de professionnels qui œuvrent au quotidien pour la reconnaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine. Le tragique incendie qui a frappé le 15 avril 2019 Notre Dame de Paris a démontré l'attachement des français pour leur patrimoine historique. Cet événement nous a rappelé que nous devons le restaurer, le valoriser pour le transmettre aux générations futures.

Dans notre ville, les Amis du Fort du Mont-Vaudois et les membres d'His-

toire et Patrimoine d'Héricourt travaillent et investissent beaucoup de leur temps et de leur personne pour sauvegarder les édifices et les monuments de notre Commune. Les Journées du Patrimoine permettent à ces passionnés de faire connaître au public l'avancée de leurs projets et de leurs travaux.

TOUR DU CHÂTEAU : PRÉSENTATION DES SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES.

Madame Viscusi, archéologue à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) a présenté les résultats des sondages qui ont été effectués au mois de mai 2019 sur le site du Château d'Héricourt en préalable des futurs travaux de requalification du parvis. Après avoir décrit les différentes procédures de sondage, Madame Viscusi a expliqué les

découvertes qui ont été faites et les perspectives qui peuvent être envisagées pour valoriser le site. Les guides de l'association HPH ont proposé des visites très instructives de la Tour du Château et de l'ancien bourg castral. Les visiteurs ont découvert les vestiges du Château comme le cellier, les cheminées, le puits de 24 mètres de profondeur mais aussi les anciennes rues d'Héricourt, les éléments architecturaux les plus anciens comme les fenêtres à meneaux... Céline Mantion, responsable du service des Archives Municipales, a mis en place de petits jeux, devinettes, anagrammes mais aussi un jeu de piste dans la ville ancienne pour découvrir en famille l'histoire et le patrimoine de la ville.

FORT DU MONT-VAUDOIS.

Les amis du Fort du Mont-Vaudois ont comme à leur habitude préparé avec le plus grand soin cette manifestation. Sept visites guidées ont été proposées au public, 1h30 de promenade dans les dédales de la forteresse héricourtoise. Des expositions et des démonstrations diverses ont permis aux visiteurs de comprendre le fonctionnement du pont-levis et du four à pain. Des associations, comme l'ensemble « Fifres et Tambours » et l'Odyssée du Cirque ont divertifié le public en proposant diverses animations. Le 35^{ème} Régiment d'Infanterie basé à Belfort est venu à la rencontre des habitants, pour présenter son activité, son matériel et ses véhicules afin de participer à renforcer le lien Armée-Nation.

LES AMIS DU FORT DU MONT VAUDOIS

Siège Social

35, rue du docteur GAULLIER

Tél. : 06 82 65 85 13

E-mail : alain70roess@gmail.com

Site internet : <https://www.fort-montvaudois.com>

C'était le temps des troubadours

L'intérêt des habitants d'Héricourt pour le Moyen-Âge ne se dément pas. La douzième Fête du Château, organisée les 14 et 15 septembre 2019 a offert aux passionnés une belle occasion de vivre et ressentir le quotidien de cette époque.

Programmée sur deux journées, la fête médiévale s'est déroulée sur le parvis de la Tour du Château. Cette manifestation, portée par les membres de l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt, et soutenue par la Commune, a pour objectif de sensibiliser les habitants à l'Histoire de leur ville mais aussi de les convaincre de l'intérêt de préserver le patrimoine culturel et immobilier de la Commune.

Toutes les animations qui ont été proposées au public ont joué dans ce sens. Les intervenants venus de toute la France et notamment des départements suivants, Ile et Vilaine, Territoire de Belfort, Vosges, Haute-Saône, Corrèze, Bas-Rhin... ont partagé avec enthousiasme leur passion pour cette époque où notre pays plonge ses racines.

DES INTERVENANTS PASSIONNÉS.

La compagnie Belfortaine Excalibur, spécialisée dans la reconstitution médiévale a présenté un campement militaire médiéval et des ateliers pédagogiques qui traitaient d'alimentation, de travail textile, de cordonnerie et d'armement. Les démonstrations de combats à pied présentées par les chevaliers d'Excalibur ont enchanté le public et plus encore les enfants.

Les trois troubadours bretons de « Marotte et les Musards » ont proposé quatre spectacles sonorisés mêlant chants, contes et jongleries de feu. Les Amis des Lévrieriers d'Epinal ont déambulé en compagnie de leurs chiens, animaux de compagnie et redoutables chasseurs. Une exposition a présenté le lévrier dans l'Art et dans l'Histoire. Pour celles et ceux qui s'intéressent à la monnaie, un atelier de frappe était



Scène de combat sur le parvis de la tour du Château

animé par la Mesnie-sans-terre, une association de La Nouvelle-les-Lure en Haute-Saône. Avec cette association les enfants ont appris à tresser la laine à la lucette et aux bâtons.

DES ANIMATIONS POUR TOUS LES GOÛTS.

Philippe Piffre, maître verrier, de l'Atelier du Renart Vert de Colombes en Corrèze a présenté une reconstitution d'un atelier de verrerie au Moyen-Âge avec outils et matériaux employés à l'époque. Le public attentif a suivi les différentes phases de la fabrication d'un vitrail. L'Atelier Thalmann de Vendenheim dans le Bas-Rhin a enchanté les enfants avec ses jolis jouets de bois, épées, boucliers mais aussi panoplies de chevaliers.

Dans son atelier de toile, Johanna Cathenod a initié le public à la calligraphie médiévale, un public séduit

par les aquarelles féériques exposées par l'artiste.

Des associations héricourtoises comme, la Mélodie des Fuseaux et l'Arc Heri'Courtois, ont participé activement à cette manifestation.

Ces deux journées, le public a eu la possibilité de se restaurer à loisirs, gaufres médiévales et hot-dogs étaient au menu. Le samedi soir les participants ont pu déguster une tarte flambée cuite au feu de bois.



Représentation théâtrale.

HISTOIRE ET PATRIMOINE D'HERICOURT (HPH)

15 rue du Docteur Pavillard

Tél. : 03 84 56 72 63

E-mail : gerard.roess@yahoo.fr

Site internet : histoireetpatrimoinehericourtwordpress.com

La Fête du Sport de la Culture et des Loisirs

52 associations sportives et culturelles ont participé au Forum des Associations organisé par l'Office Municipal des Sports. Plus de 1 000 visiteurs ont profité de cette journée pour découvrir l'univers associatif héricourtois.



Adhérents du club de Badminton

Forum des Associations ne se dément pas. Il démontre la vigueur de la vie associative héricourtoise et la qualité de ses associations. A Héricourt il est possible de pratiquer les sports les plus variés et de s'adonner à des activités culturelles qui embrassent tous les domaines. Je veux remercier les bénévoles sans qui rien de tout cela ne serait possible. »

Fernand Burkhalter, le Maire d'Héricourt qui comme à son habitude a pris le temps de saluer chaque responsable associatif tout en s'informant de la situation de chaque association : « Je suis fier du monde associatif héricourtois, car il joue un rôle très important dans notre ville. Il contribue à maintenir le lien social entre tous les habitants, il renforce toutes les formes de solidarité et participe grandement à bien faire grandir nos enfants pour en faire des citoyens exemplaires. Je salue les organisateurs et l'ensemble des participants de cette manifestation, pour leurs efforts et leur dynamisme qui rejaille sur notre ville. »

La vie associative héricourtoise est riche des personnes bénévoles qui l'animent. Grâce à la volonté et au dévouement de ces bénévoles, les habitants d'Héricourt et de ses environs profitent de nombreuses activités, sportives, culturelles et de loisirs.

Le succès de cette douzième édition du Forum des Associations a une fois de plus démontré le caractère associatif de notre Cité, la grande qualité des activités qui y sont proposées et l'envie des habitants de se réaliser et de s'épanouir collectivement.

Lionel Wittig, responsable du Service des Sports a comme traditionnellement animé cette journée. Tour à tour il a présenté avec acuité et bonhomie les différentes associations qui étaient présentes : Danse, Karaté, Judo, Dentelles aux

Fuseaux, Pluie Vénitienne, Amis du Fort du Mont-Vaudois, Jardins du Mont-Vaudois... Les démonstrations convaincantes, ont incité à la curiosité et à l'envie. Les inscriptions ont été importantes pour le plus grand bonheur des responsables associatifs. La Vaudoise Section Judo présentait une nouvelle activité de self-défense d'origine japonaise « Le Taïso ». Cette discipline à base de cardio, d'étirements et de gainage a suscité beaucoup de curiosité.

UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE ET VARIÉE.

Cette journée marquée du sceau de la réussite a réjoui Chantal Grisier, Adjointe au Sport de la Ville d'Héricourt. Cheville ouvrière de cette manifestation très prisée, elle ne cachait pas son bonheur : « Année après année le succès du



18^{ème} EDITION • 10 KILOMETRES D'HERICOURT

DIMANCHE 08 DECEMBRE 2019

Les inscriptions peuvent être faites :

Via le site sportif "LeSportif.com" jusqu'au 07 décembre minuit

Par courrier (jusqu'au 03 décembre) :

Thierry ERNEWEIN - 31 rue des Égalités - 70400 HERICOURT

Renseignements et Contact : <http://www.sghathle.fr> et sghathle@wanadoo.fr

Créa Réno, du carrelage et des salles de bain

Julien Courberand a ouvert un magasin spécialisé dans l'aménagement de salle de bain. Installé sur la Zone d'Activité Commerciale Salamon, il propose sur 400 m² une vaste gamme d'équipements et de carrelages.

Carreleur de profession, Julien Courberand est installé à Valentigney. Il a décidé d'ouvrir au mois de juin 2019 une enseigne à Héricourt dans la ZAC en Salamon. Créa Reno est le nom de son magasin. Il s'agit d'un vaste hall d'exposition où le chaland peut venir en toute tranquillité choisir une salle de bain du carrelage où de la faïence en provenance d'Italie, d'Espagne ou de France.

124 000 € D'INVESTISSEMENT POUR S'INSTALLER À HÉRICOURT

Julien Courberand a fait le choix de s'installer à Héricourt pour le coût de la location qui était abordable mais aussi parce qu'il croit au potentiel commercial du Pays d'Héricourt : « Une ville dynamique au cœur de l'Aire Urbaine, boostée par les villages en périphérie, des perspectives encourageantes pour un optimiste comme moi. »

Professionnel du bâtiment confirmé, il souhaite avec son magasin devenir plus compétitif et proposer des prix plus attractifs pour développer ses activités tant dans les domaines de la vente, de la pose et de la rénovation.

Il envisage d'embaucher très prochainement un(e) vendeur(se). L'installation de cette nouvelle enseigne, confirme le début de la revitalisation de la ZAC Salamon.



Julien Courberand dans son magasin.

DES SALLES DE BAINS, DE LA CONCEPTION À LA RÉALISATION.

Julien Courberand apporte ses conseils mais il est aussi un concepteur qui peut à la demande imaginer et réaliser une salle de bain. À l'aide d'un logiciel 3D, il est en mesure de répondre à la plupart des demandes. L'entreprise de Julien Courberand compte quatre employés. Son équipe est en capacité de réaliser tous les travaux, du démontage à la rénovation : carrelage, plomberie, électricité, peinture... Au-delà des équipements princi-

paux, le magasin propose tous les accessoires et les produits spécifiques à la réalisation d'une salle de bain. Créa Reno propose des carrelages de toutes les tailles et des faïences de toutes les couleurs. Les délais de livraison sont environ de dix jours pour un acheminement de matériel et un mois pour la pose d'une salle de bain.

Julien Courberand a ouvert dans la Zone d'Activité Commerciale Salamon, un magasin de 400 m² spécialisé dans la vente de salles de bain, de carrelages et de faïences. A la demande il peut concevoir et poser n'importe quel type de salle de bain.

Contact :

Créa Reno - 4, rue Salamon 70400 Héricourt - creareno@hotmail.com

Tél. 06 06 93 09 86

Horaires : du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h30 ; le samedi de 09h à 17h

L'Amicale des Anciens du 47^{ème} RA tire sa révérence

Samedi 14 septembre 2019, au pied du Monument aux Morts du Quartier Maunoury, l'Amicale du 47^{ème} Régiment d'Artillerie a mis officiellement fin à ses activités après 95 années d'existence.



Les médaillés à la Cavalerie

Le 47^{ème} Régiment d'Artillerie a été formé en 1910 et a pris ses quartiers à Héricourt à la caserne Maunoury. Il s'est illustré sur tous les champs de bataille de la Première Guerre Mondiale au sein de la 14^{ème} division d'infanterie et a participé aux combats de la Seconde Guerre Mondiale et de la guerre d'Algérie. Lors de ces trois conflits 515 hommes du 47^{ème} Régiment d'Artillerie ont perdu la vie pour la France : 412 durant la Première Guerre Mondiale, 28 durant la Seconde Guerre Mondiale et 75 durant la Guerre d'Algérie.

515 HOMMES TOMBÉS POUR LA FRANCE

L'Amicale du 47^{ème} Régiment d'Artillerie est créée en 1924 à l'initiative de vétérans. Cette association a pour but de célébrer la mémoire

des combattants tombés pour la France sous le fanion du 47^{ème} RA. Durant 95 années, les membres de l'Amicale sont venus régulièrement au quartier Maunoury se recueillir au pied du Monument aux Morts du 47^{ème} Régiment d'Artillerie pour rendre les honneurs à leurs camarades.

Depuis 1999, Alain DIOLEY présidait à la destinée de l'Amicale. Durant vingt années il a donné beaucoup de son temps et beaucoup de ses forces à l'association pour que vive la mémoire de ces fiers combattants disparus. Mais à sa plus grande tristesse, les forces lui ont manqué pour poursuivre sa tâche, et personne pour lui succéder parmi ses chers camarades.

95 ANNÉES D'EXISTENCE

L'Amicale ne pouvait disparaître faute de combattants, c'est pourquoi ces hommes fiers ont fait le choix de mettre fin à l'aventure de leur vivant, au pied du Monument aux Morts du Quartier Maunoury en compagnie de leurs chers amis disparus. Pour ce faire, une cérémonie officielle a été organisée par l'Amicale du 47^{ème} RA avec le soutien du Souvenir Français et de la Commune d'Héricourt. Une dernière fois, avec dignité, Alain DIOLEY a rendu hommage à ces hommes valeureux tombés pour notre cher pays.

La cérémonie terminée, les participants se sont retrouvés à la Cavalerie pour partager le verre de l'amitié offert par la Ville d'Héricourt. Le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, a pris la parole. Il a rappelé l'attachement de la Commune à l'Amicale et a rendu hommage à la mémoire du colonel Michel ROTH qui a beaucoup œuvré en sa faveur. Puis le Maire a décoré de la médaille de la ville quatre anciens du 47^{ème} RA : Jean-Claude DEMILLIERE, Alain DIOLEY, Joseph GHILARDINI et Pierre VAILLANT. La trésorerie de l'association clôturée de fait, Alain DIOLEY a réparti à parts égales le reliquat entre la Commune d'Héricourt et le Souvenir Français soit 10 000 € pour l'une et l'autre. Les deux bénéficiaires se sont engagés à utiliser cet argent pour conserver la mémoire de celles et ceux tombés pour la France.

Alain DIOLEY Président de l'Amicale du 47^{ème} Régiment d'Artillerie a mis officiellement fin aux activités de cette association qui existait depuis 95 années le samedi 14 septembre 2019.

Une émouvante cérémonie a été organisée au Quartier Maunoury au pied du Monument aux Morts du 47^{ème} RA.

La Commune d'Héricourt et le Souvenir Français ont reçu l'une et l'autre un chèque de 10 000 € de la part de l'Amicale.

La passerelle de la gare se fait une beauté

Conduits par la Région Bourgogne Franche-Comté, des travaux de rénovation d'un montant de 200 000 € ont permis de sécuriser la passerelle de la gare d'Héricourt.



La passerelle rénovée

Ces travaux se sont déroulés durant tout le mois de juillet 2019. Ils ont été financés par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté dans le cadre de la convention « Renouvellement actif en gare ».

DES MARCHES ANTIDÉRAPANTES ET DES CONTREMARCHES ADAPTÉES AUX PERSONNES MALVOYANTES

La passerelle de la gare d'Héricourt qui n'avait pas reçu d'attention particulière depuis plus de vingt années commençait à devenir vétuste et de nombreuses tâches de rouille étaient apparues en plusieurs endroits distincts à cause du sel déposé en hiver pour éviter les glissades. Ces travaux ont consisté en la réno-

vation complète des peintures, la pose d'une résine antidérapante, la remise en état des départs en béton de la passerelle et l'installation d'un système de contremarches afin de faciliter les déplacements des personnes malvoyantes.

UNE RÉNOVATION ENTREPRISE DURANT LA NUIT

Toutes ces opérations ont été réalisées de nuit entre 21h37 et 04h30 du matin, car l'électricité ainsi que les voies devaient être coupées pour assurer la sécurité des personnes chargées d'exécuter ces opérations de maintenance.

La couleur de la passerelle a été choisie en accord avec la Commune d'Héricourt, en rouge grenat afin

d'harmoniser comme le souhaitait le Maire, Fernand Burkhalter, toutes les couleurs de la métallerie des bâtiments publics de la ville.

Ces travaux ont été conduits sous maîtrise d'œuvre de la SNCF et ont été effectués par l'entreprise mosellane SPI. Sept personnes ont travaillé à temps plein sur ce chantier, toutes ces personnes étaient spécialisées dans différents corps de métier : peinture, maçonnerie, électricité, métallerie...

Le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté a investi 200 000 € pour la rénovation de la passerelle de la gare d'Héricourt, ces travaux ont permis de moderniser, embellir et sécuriser la passerelle.

Au mois de juillet 2019, des travaux ont été conduits de nuit par la SNCF pour rénover et sécuriser la passerelle de la gare d'Héricourt. Ces travaux de rénovation d'un montant de 200 000 € ont été intégralement financés par la Région Bourgogne Franche-Comté. La couleur rouge grenat de la passerelle a été retenue pour être en harmonie avec la couleur des métalleries des bâtiments publics de la Commune.

Un projet de micro-crèche à Aibre

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a décidé de soutenir un projet d'implantation d'une micro-crèche de 11 places dans la commune d'Aibre. Cinq emplois seront créés.



Ancienne Ecole d'Aibre

Ce projet de micro-crèche, en gestation depuis plusieurs mois, est porté par un particulier, il sera sous une forme associative ou sous forme d'une entreprise en partenariat avec la Commune d'Aibre, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, les Caisses d'Allocations Familiales du Doubs et de la Haute-Saône, le Département du Doubs et la Protection Maternelle infantile de Haute-Saône.

UN PROJET SOUTENU PAR LA CCPH ET LE DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce projet est inscrit dans le cadre du contrat P@C 25 (Porter une Action Concertée) qui a été passé entre le Département du Doubs et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt dont la Commune d'Aibre fait partie depuis 2017. Les

données techniques et financières qui ont été recueillies permettent d'envisager la faisabilité économique de ce projet tant en matière d'investissement qu'en matière de fonctionnement. Cette future micro-crèche sera implantée dans les locaux inoccupés de l'ancienne école primaire qui appartiennent à la commune d'Aibre.

UN PROJET À 150 000 € HT.

Ces locaux nécessitent, avant toutes choses, des travaux d'adaptation pour accueillir la micro-crèche. Pour l'heure le coût estimatif de cette réalisation est de 150 000 € HT. Ce coût comprend les travaux pour 115 000 €, les études et honoraires (maitrise d'œuvre, contrôle technique, coordination sécurité, diagnostic amiante) pour 27 000 €

et les imprévus pour 8 000 €.

La Commune d'Aibre espère, pour le financement de cette construction, des aides en provenance de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) à hauteur de 7 400 € par place, dans la limite de 10 places, soit une subvention de 74 000 €. Grâce au potentiel financier de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, une majoration de 3 000 € par place sera appliquée par la CAF. Au total la CAF abondera à hauteur de 104 000 €.

11 PLACES ET CINQ EMPLOIS.

Afin d'obtenir un taux de subvention maximal de 80 % pour la réalisation de ces travaux, il sera possible de mobiliser le Département du Doubs à hauteur de 16 000 €. Le reste à charge pour la Commune d'Aibre serait de 30 000 € HT. Outre l'adaptation des locaux sous maîtrise d'ouvrage de la commune d'Aibre en sa qualité de propriétaire du local, la CCPH apportera une subvention de 10 000 € au titre d'une aide à l'investissement matériel et pédagogique au porteur de projet. En ce qui concerne le budget de fonctionnement de la future structure, il s'équilibrera grâce aux recettes des familles et sans subvention des collectivités. Un bail sera consenti à titre onéreux avec la structure porteuse de la micro-crèche qui permettra la création de cinq emplois.

A Aibre, un projet d'ouverture d'une micro-crèche, d'une capacité de 11 places, dans les locaux de l'ancienne école primaire du village, prend forme.

Le coût de ce projet soutenu financièrement par le Département du Doubs, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et la Caisse d'Allocations Familiales est évalué à 150 000 €.

Cette structure portée par un particulier permettra la création de cinq emplois.

Bréviillers, la rue des Prés est rénovée

La rue des Prés qui dessert le terrain de football synthétique intercommunal de Bréviillers a été fortement dégradée. Des travaux de réfection de cette rue ont été entrepris pour améliorer et sécuriser la circulation



La rue des Prés

Depuis sa mise en service au mois de février 2015, le terrain de football synthétique intercommunal de Bréviillers (SIB) est utilisé à plein temps, tous les jours de la semaine, du mois d'octobre au mois de mai. Cette fréquentation intense, qui génère un trafic important, a dégradé fortement la voirie de la rue des Prés qui avait déjà beaucoup souffert lors de la construction du SIB.

UNE RUE ENTIÈREMENT REFAITE.

Lors des travaux du SIB en 2014 et 2015, la rue des Prés avait beaucoup souffert, dans sa partie basse après les habitations, du travail des engins de terrassement. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt maître d'œuvre du projet s'était engagée à faire une remise en état sommaire de la voie pour un montant de 20 000 €. Cette remise en état n'a pas été réalisée car la commune de Bréviillers

souhaitait refaire à neuf cette voirie. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt en accord avec la Commune de Bréviillers a donc attribué les 20 000 € sous forme d'un fonds de concours pour la réfection complète de la rue.

DES TRAVAUX ADAPTÉS AUX BESOINS DES USAGERS ET DES RIVERAINS.

La Commune de Bréviillers a tenu compte de plusieurs paramètres pour définir précisément la teneur de ces travaux de réfection. La sécurisation de la voie a été prioritaire car il s'agissait de protéger les riverains de l'important trafic routier avec des usagers pas toujours respectueux du code de la route. C'est pourquoi un plateau rehaussé avec passage piétonnier et deux gendarmes couchés ont été installés pour limiter la vitesse. Pour les piétons, un cheminement a été créé tout le long de la rue jusqu'au parking

du SIB. Quelques places de parking ont été créées ainsi qu'un aménagement paysager vers le cimetière.

La maîtrise d'œuvre de ce chantier a été assurée par le cabinet Delplanque et associés d'Héricourt. Les travaux ont été réalisés par l'agence EUROVIA de Bavilliers. Les contrôles caméra des réseaux ont été effectués par la société INERA GRAND EST.

Des travaux qui font la satisfaction de tous.

Le résultat est conforme aux attentes et satisfait pleinement la Commune de Bréviillers et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. La qualité des travaux répond aux exigences des riverains qui ont constaté une baisse significative de la vitesse des véhicules. Les usagers du SIB apprécient cette nouvelle rue qui est en phase avec les installations de qualité du SIB.

La rue des Prés qui dessert le Stade Synthétique Intercommunal de Bréviillers a été entièrement rénovée. Le coût de ces travaux s'est élevé à 129 132,60 € HT.

Le financement de ces travaux est le suivant :

- **Commune de Bréviillers : 78 859 € (61 %)**
- **Communauté de Communes du Pays d'Héricourt : 22 500 € HT (17 %)**
- **Département de la Haute-Saône : 16 673 € (12,91 %)**
- **Etat - DETR/FSIL : 11 099 € (8,60 %)**

Echenans, la requalification du cœur de village en vingt semaines

430 000 € sont programmés pour requalifier le cœur du village d'Echenans-sous-Mont-Vaudois. Les travaux prévus pour une durée de vingt semaines ont commencé le 02 septembre 2019.



Echenans, travaux en cours rue de Luze.

Le réaménagement de la rue de Luze qui traverse le centre du village est un programme qui a connu une gestation de près de deux années. Cet ambitieux projet comprend une reprise complète de la totalité des réseaux secs et humides, en effet les uns et les autres datent pour l'essentiel de l'année 1970. Par ailleurs, il est fréquent par temps de forte pluie, de voir l'eau stagner sur la chaussée car celle-ci n'est plus évacuée correctement à tel point que cela crée des difficultés de circulation.

UNE ZONE LIMITÉE À 30 KM/H

La rue de Luze qui est très fréquentée sera aménagée avec différents

équipements, afin de sécuriser la circulation et notamment celle des piétons. De cette manière, les enfants du nouveau lotissement, créé à cinq cents mètres du pôle éducatif, pourront se rendre à l'école en toute quiétude.

L'ensemble des éclairages de la rue de Luze sera remplacé par des dispositifs à Led, plus économiques et beaucoup plus performants.

De surcroît, des aménagements paysagers seront créés pour agrémenter les espaces publics du cœur du village.

L'espace public ne devant plus être dévolu à la circulation automobile, la chaussée de la rue de Luze sera ramenée à cinq mètres de largeur,

la vitesse limitée à 30 km/h et la priorité sera donnée aux piétons.

PAS D'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ LOCALE

Cette réalisation ambitieuse est le projet phare de la commune d'Echenans-sous-Mont-Vaudois. Cet important chantier s'inscrit dans le cadre du contrat de ruralité et c'est pourquoi son financement est assuré par l'Etat, le Département de la Haute-Saône et le Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de la Haute-Saône (SIED 70). Le coût de ces travaux de réhabilitation du cœur du village n'affectera pas la fiscalité locale.

La Commune d'Echenans-sous-Mont-Vaudois a décidé de réhabiliter son cœur de village. 430 000 € seront dépensés pour réaliser cette requalification. Les réseaux secs et humides seront refaits et l'éclairage public modernisé avec l'emploi de Led. Ces travaux commencés le 02 septembre 2019 sont prévus de durer 20 semaines. Bien subventionnée cette réalisation n'aura aucune incidence sur la fiscalité locale.

Mandrevillars, quatre maisons locatives à destination des seniors

600 000 euros ont été alloués à la construction de quatre maisons locatives à destination des seniors. Un ambitieux projet immobilier qui sera achevé à l'été 2020.

La demande de logements dédiés aux seniors est de plus en plus importante sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. De nombreuses personnes âgées vivent dans notre territoire dans des logements inadaptés à leurs besoins.

DES LOGEMENTS POUR RÉPONDRE À UNE FORTE DEMANDE.

Ces logements qui sont souvent trop grands, mal isolés, peu accessibles et mal équipés s'avèrent pour la plupart coûteux à entretenir et à aménager.

C'est pourquoi la commune de Mandrevillars a souhaité, à son échelle, apporter une réponse à cette problématique particulière. Cette réponse a été mise en œuvre, en partenariat, avec Habitat 70. L'Etat, le Département de la Haute-Saône et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ont apporté leur soutien financier.

La réalisation de ce projet qui a commencé au mois de mars 2019 comprend comme annoncé plus haut, la construction de quatre pavillons. De par la volonté du Maire de Mandrevillars, Jean-Jacques Sombsthay, ces quatre pavillons ont été implantés rue de la Bergerie afin que les futurs locataires ne soient pas isolés et puissent accé-



Mandrevillars, Maisons en cours de construction

der facilement à la Maison Médicale, à l'arrêt de la navette Hériva et au pôle de convivialité. Avec cette implantation les futurs locataires trouveront des facilités pour leur vie quotidienne.

DES LOGEMENTS ADAPTÉS AUX BESOINS DES SENIORS.

Habitat 70 est le Maître d'ouvrage de ce projet immobilier qui a été conçu par le cabinet P. Jacquet architecture de Vesoul. Cette réalisation comprend deux maisons T2 de 55,21m² et deux maisons T3 de 66,05 m² qui répondent aux normes Bâtiment Basse Consommation d'Énergie. Ces quatre logements sont construits avec des murs en parpaings creux de 20 cm de largeur. L'isolation est intérieure et la charpente est en bois traditionnelle. Les tuiles sont en terre cuite et les combles sont isolés sur une épaisseur de 40 centimètres. Chaque logement est équipé d'une chaudière gaz propane à condensation qui assure le chauffage et la production d'eau chaude, d'une

douche à l'italienne, de volets électriques, et de tuiles photovoltaïques qui assurent une production individuelle d'électricité. Aussi chaque maison est équipée d'un garage, d'une terrasse privative de 9m² et d'espaces verts privatifs clos.

DES LOGEMENTS POUR UN INVESTISSEMENT DE 603 000 €.

La construction de ces quatre maisons représente un investissement de 603 899,90 € TTC. Le financement de cet ensemble immobilier a été rendu possible par un prêt contracté par la Commune de Mandrevillars auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation pour un montant de 392 000 €. Habitat 70 a abondé à hauteur de 79 788,66 €, et des subventions ont été versées par le Département de la Haute-Saône pour 20 000 €, par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pour 12 000 € et par l'Etat pour 8 652 €. La Commune de Mandrevillars a mis à disposition le foncier et a viabilisé le terrain de l'emprise pour 56 000 €.

Un programme de quatre maisons locatives à destination des seniors est sorti de terre à Mandrevillars au mois de mars 2019. Ce projet d'un montant de 603 000 € sera livré à l'été 2020. Porté par la Commune de Mandrevillars avec le soutien d'Habitat 70, cette réalisation est aussi cofinancée par l'Etat, le Département de la Haute-Saône et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Avec ces quatre logements, la Commune de Mandrevillars contribue à répondre à la forte demande de logements seniors sur le Pays d'Héricourt.

VILLE DE HÉRICOURT

23^{ème} Marché de SAINT NICOLAS

AVEC LA PARTICIPATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS LOCAUX

2019

VENDREDI 29 NOVEMBRE
17H30 - 21H30

SAMEDI 30 NOVEMBRE
10H00 - 21H30

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE
10H00 - 18H00

ATELIER CRÉATIF : **MA LETTRE AU PÈRE NOËL**

CONCERTS AU **TEMPLE**

EXPOSITION **ARTS PLASTIQUES**

RESTAURATION **BUYETTE**

TOUR DU **CHÂTEAU**

ANIMATIONS DE RUE

AVEC **FANFARE**

"LE ROI LION" CINEMA

BALADES À **PONEY**

PETIT **TRAIN**

Nouvelles ANIMATIONS En Centre-Ville

ENTRÉE GRATUITE
SAMEDI 30 NOVEMBRE

APRÈS-MIDI DES **ENFANTS**
MERCREDI 27 NOVEMBRE
(défilé, décoration des sapins, spectacle, goûter)

BOURGEMESTRE FRANCIS CHERRE

pays d'Héricourt

A'CHOR

médiathèque

APACH

Héricourt culture

Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt

CONCERT d'Hiver



DIRECTION
Dominique DEFAUX

Avec la participation des élèves du Conservatoire de Casbi-Buljevic (République tchèque)

SAMEDI 14 Décembre 2019 - 20H30

LA CAVALERIE ■ Entrée Gratuite

RENSEIGNEMENTS au 03 84 56 73 82

pays d'Héricourt

APACH

Héricourt culture

Musée Minal

COULEURS D'ICI

Salon des peintres locaux



Ouvert tous les jours
de 14h à 18h

Vernissage
Vendredi 29 novembre 2019
à 18h

30 novembre au 8 décembre 2019

■ Musée Minal